



uOttawa

**Le développement durable social:
Un outil de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes à la Martinique**

par
Ariane Martin
5793297

Mémoire de recherche présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en développement international et mondialisation
avec une spécialisation en études des femmes

École de développement international et mondialisation
Institut d'études des femmes
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa
Avril 2014

©Ariane Martin, Ottawa, 2014

Table des matières

Dédicace.....	v
Remerciements.....	v
Liste des figures.....	vii
Liste des tableaux.....	viii
Liste des abréviations.....	ix
Introduction.....	1
Chapitre 1: Contexte et problématique.....	5
1.1 Contexte.....	5
1.2 Problématique.....	6
Chapitre 2: Revue de la littérature et cadre conceptuel.....	11
2.1 Les femmes et les féminismes.....	11
2.1.1 La participation des femmes dans les Caraïbes.....	11
2.1.2 L'évolution du féminisme en France.....	14
2.2 La Martinique et la France dans les Caraïbes.....	17
2.2.1 Situation de départementalisation.....	17
2.2.2 Les Caraïbes et la créolité.....	19
2.2.3 Identité martiniquaise.....	21
2.3.4 Agenda 21 et engagements de la France envers le développement durable...	22
2.3 Concepts d'analyses.....	25
2.3.1 Développement durable social.....	25
2.3.1.1 Débat sur le concept.....	25
2.3.1.2 Ce qui limite le développement durable.....	27
2.3.2 Les postcolonialismes féministes.....	28
2.4 Question de recherche.....	32
2.5 Cadre conceptuel.....	33
Chapitre 3: Méthodologie.....	36
3.1 Sélection du site.....	36
3.2 Approche méthodologique.....	38
3.3 Exécution du plan de recherche.....	40
3.4 Limite des méthodes.....	42
Chapitre 4: Collecte, analyse des données et discussion.....	44

4.1 Description des données	44
4.2 Analyse des données	50
4.2.1 Présence ou absence des thèmes de développement durable social	50
4.2.2 Les initiatives (actions et projets) de développement durable social.....	54
4.3 Discussion: Les théories appliquées aux pratiques martiniquaises	59
Figure 4.4 – Cadre conceptuel modifié.....	60
Conclusion: L'efficacité de l'outil en gestion locale et inclusive.....	64
Bibliographie	68
Annexes	81

Dédicace

Je dédie cette recherche à Josette Augustin, Danielle Laport et Rita Bonheur qui m'ont toutes les trois accueillie à bras ouverts afin de me permettre de voir à travers leurs lunettes les Martiniquais et les Martiniquaises. Sans vous toutes, je n'aurais rien compris.

Fanm ansanm pou nou vansé!



Journée martiniquaise de lutte contre la violence au sein du couple 2013

(Source: Ariane Martin)

Remerciements

J'aimerais en premier lieu remercier mon directeur de mémoire, professeur Huhua Cao, qui m'a guidé tout au long de ma recherche qu'il a rendue possible sur le terrain à la Martinique dans le cadre du projet *Villes durables*. Pour me préparer à cette aventure terrain, professeur Cao a organisé, entre autres, un groupe de travail dirigé par certains de ses étudiants, Kévin Dépault et Jean-François Parent, à qui je dois une fière chandelle également. De plus, j'aimerais souligner l'apport de ma co-directrice, professeure Caroline Andrew, pour sa disponibilité, ses conseils éclairants et son regard féministe.

Il importe de mentionner le grand impact des critiques féministes constructives de ma lectrice, professeure Andrea Martinez, sans qui je ne pourrais aucunement affirmer que ce mémoire est une étude féministe. Ses critiques formulées lors de ma proposition de recherche, mais également dès mes premiers jours de la spécialisation en études des femmes m'ont permis de croître de façon continue.

Un merci tout spécial à Stéphanie Clarke, Stéphanie O'Brien et Leah Weiler, mes collègues de recherche, pour leur soutien constant, leurs idées novatrices, ainsi que leur rire contagieux. À la Martinique, l'aide logistique de professeur Olivier Dehoorne et de Sopheap Theng a été très appréciée.

Un énorme merci à mon fiancé, Nicholas Bowman, qui était présent dès le jour 1 pour m'encourager, me faire rire, me rassurer et même me rendre visite à la Martinique. J'aimerais également remercier ma famille pour sa compréhension de tout moment et son soutien sans cesse depuis mon premier jour à la prématernelle.

Enfin, merci à Lucie, Damien, Aurélie, Prune, Katrin, Thibaut, Valentin, Charlotte, Zak, Caro, Obed, ainsi que les autres que j'aurais oubliés, pour m'avoir fait connaître la Martinique à leur manière. *Pani problem. Matinik, la vie est bel!*

Liste des figures

Figure 2.5	Cadre conceptuel.....	35
Figure 4.3	Cadre conceptuel original.....	59
Figure 4.4	Cadre conceptuel modifié.....	60

Liste des tableaux

Tableau 4.2.1	Occurrence (présence/fréquence versus absence) des thèmes du développement durable social selon les organisations.....	51
----------------------	--	----

Liste des abréviations

ALEFPA	Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie
ARACT	Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail
ARS	Agence régionale de santé
BM	Banque mondiale
CACEM	Communautés d'agglomération et de communes Martinique espace sud
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CENDRA	Centre départemental de ressourcement et d'accompagnement dans la vie
CGM	Conseil général de la Martinique
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CRM	Conseil régional de la Martinique
DOM	Département d'outre-mer
DRÉDFM	Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique
FMI	Fonds monétaire international
MDF	Ministère des droits des femmes
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PAS	Politiques d'ajustements structurels
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SNDD	Stratégie nationale du développement durable

UAG	Université des Antilles et de la Guyane
UFM	Union des femmes de la Martinique
WWF	World Wildlife Fund

Introduction

La présence de groupes de femmes à l'international est marquée par le choix de l'Organisation des Nations Unies (ONU) de nommer la décennie 1975-1985 la «Décennie de la Femme»¹. C'est à ce moment qu'ont lieu les trois conférences internationales (Mexico en 1975, Copenhague en 1980 et Nairobi en 1985) sur ce sujet (Falquet, 2003; Giraud, 2011). De ces conférences émergera une avancée remarquable pour les femmes, soit la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) (Colón et Reddock, 2004). Il est à noter qu'elle ne sera ratifiée par les pays membres de la Communauté caribéenne qu'en l'an 2000 (Bolles, 2009). Ces conférences, et celles qui ont suivi, ont eu des répercussions sur les décisions politiques prises par les gouvernements et la création de groupes de femmes au sein de ces pays (Falquet, 2003).

Malgré ces conférences, des contradictions existent à l'intérieur de l'entité onusienne. En effet, l'ONU appuie les femmes, mais l'organisation adhère également aux principes du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM). Ces deux dernières institutions sont celles qui ont créé les prêts conditionnés aux politiques d'ajustement structurel (PAS). Ces politiques, malgré certains programmes de développement considérés comme des réussites, ont fait du tort aux femmes de par le monde, incluant les Caraïbes (Antrobus, 2001; Colón et Reddock, 2004; Labrecque,

¹ Dans ce mémoire, l'expression sera remplacée par la « Décennie des femmes ».

2011; Sassen, 2010; Vassell, 2003; Wiltshire, 1994). Toutefois, les impacts négatifs des PAS ont fait en sorte que les femmes se sont organisées pour contrecarrer la vision des autorités publiques et des instances internationales néolibérales. Ces groupes voulaient signifier que les PAS n'étaient pas la solution miracle pour le développement des Caraïbes (Antrobus, 2001). Ainsi, les mouvements des femmes dans les Caraïbes, issus des alliances globales des années 1960 (Colón et Reddock, 2004), ont pris de l'ampleur pendant la décennie des Nations unies pour les femmes. Ceci a amorcé une nouvelle forme de politique et d'identité dans la région (Antrobus, 2001).

Lors des années 1980, le féminisme qui était plutôt lié aux femmes blanches de classe moyenne se répand au sein des populations plus pauvres et indigènes, créant de la sorte un féminisme populaire (Molyneux, 2009). Avant la Décennie des femmes de l'ONU, les recherches concernant les femmes antillaises étaient basées sur leurs fonctions reproductives et de mères (Dagenais, 1994). La deuxième vague de mobilisation féministe qui a atteint les Caraïbes a changé la donne en innovant grâce aux conférences des femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes qui débutèrent en 1981 à Bogotá (Colón et Reddock, 2004). Ce rapprochement à une telle échelle géographique résulte des similarités du militantisme de rue dans tous ces pays en réaction à des régimes militaires, des actes extrêmes ou à l'impérialisme. Toutefois, assez rapidement, des oppositions et des conflits se sont créés au sein de cette organisation distanciant ainsi les autonomistes des institutionnalistes (Martinez, 2009). Au point où nous en sommes aujourd'hui, il est clair qu'il existe plusieurs féminismes au sein des Caraïbes. Le défi est

donc de rassembler cette participation féministe tout en reconnaissant les diversités présentes.

À la Martinique, le 25 novembre 2013, les rues de Fort-de-France se sont trouvées envahies par une foule qui réclamait non pas la lutte contre la vie chère, comme ce fût le cas de nombreuses fois en 2009 et depuis, mais l'élimination de la violence faite aux femmes. Cette forme d'action n'est pas chose nouvelle à la Martinique; elle est plutôt devenue une tradition annuelle depuis le début des années 2000. Le fléau des violences à la Martinique est grandement lié aux inégalités persistantes entre les hommes et les femmes. L'organisation féministe la plus connue de la Martinique, soit l'Union des femmes de la Martinique (UFM), est celle qui organise de telles actions. Elle tente également de rejoindre les différents paliers de gouvernement dans une perspective de développement durable social, mais sans se joindre directement à l'internationalisation du mouvement féministe.

Ce mémoire a comme objectif d'analyser dans quelle mesure le développement durable social peut devenir un outil de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes à la Martinique. Le premier chapitre servira de base pour décrire le contexte du développement durable, dont son aspect social, ainsi que la problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes à la Martinique. Le deuxième chapitre se concentrera sur une exploration de la littérature touchant aux thèmes (1) des femmes et des féminismes, (2) de la Martinique et de la France dans les Caraïbes, ainsi que (3) des concepts clés du développement durable social et des approches postcoloniales

féministes. La question de recherche et le cadre conceptuel émergeront de cette revue de la littérature. Le troisième chapitre présentera le cadre méthodologique de ma recherche, soit une analyse de contenu qualitative. Cette dernière sera illustrée au chapitre quatre par le biais de la collecte et de l'analyse des données dans une approche féministe postcoloniale en comparant le gouvernement national, les instances régionales et le niveau non gouvernemental. Tout cela sera suivi d'une discussion sur l'applicabilité de cette approche aux réalités martiniquaises.

Cette analyse permettra de démontrer quel rôle potentiel le développement durable social peut jouer à la Martinique pour atteindre une meilleure égalité entre les hommes et les femmes. Également, la comparaison des actions et des projets de développement durable social des acteurs gouvernementaux nationaux et régionaux, ainsi qu'à l'échelon non gouvernemental, explorera l'importance des partenariats et des actions concertées dans ce domaine afin de mettre sur pied de véritables projets durables socialement.

Chapitre 1: Contexte et problématique

1.1 Contexte

Il y a vingt ans, les chefs d'État et la société civile de la planète se sont réunis au tout premier Sommet de la Terre (1992) à Rio de Janeiro au Brésil pour discuter de l'environnement. En 2012, cette rencontre s'est répétée, puisque, malgré les efforts d'utilisation du terme développement durable, cette expression nous rappelle qu'il est loin d'être appliqué dans sa totalité (Labrecque, 2011). Il semble difficile de définir clairement ce terme depuis son apparition en 1987 au sein du rapport Brundtland (Badie et Smouts, 1999). Dans sa version originale, le développement durable est décrit comme « un développement 'qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs' » (Bosc, Dabat et Maître d'Hôtel, 2010). Cette définition est toujours acceptée aujourd'hui. Par contre, il a été admis depuis que le développement durable passe par un développement à la fois environnemental, social et économique (Quenault, 2004). Cette nouvelle version, forte des trois piliers du développement durable, semble plus favorable à l'*empowerment*² des femmes en incluant un développement social. Par exemple, on voit apparaître l'indicateur de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes³ comme moyen de mesurer le développement durable à la Martinique (Laport, 2007). Dans cette veine, les

² « Empowerment is the process of enhancing the capacity of individuals or groups to make choices and to transform those choices into desired actions and outcomes. Central to this process are actions which both build individual and collective assets, and improve the efficiency and fairness of the organizational and institutional context which govern the use of these assets. » (World Bank, 2011).

³ L'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT)³ a mis sur pied neuf indicateurs pour évaluer les conditions de travail dont l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

écrits touchant à la région des Caraïbes, en matière de développement durable, se sont multipliés ces dernières années. Cela fait plus de 30 ans que des chercheur-e-s ont l'opportunité d'analyser les impacts des mesures de durabilité établies, en particulier environnementales, grâce à l'apparition localisée à l'intérieur des Caraïbes de l'écotourisme au cours des années 1980. Toutefois, à la Martinique, c'est seulement depuis les dernières années que les pratiques de développement durable sont promues étant donné la prise de conscience tardive de la richesse de la diversité floristique et faunistique (Augier, 2007). C'est ainsi que la littérature concernant le développement durable à la Martinique est récente et manque de diversification relativement aux sujets abordés. Pour pallier ces lacunes, mon projet de mémoire a pour but de comparer les actions de promotion du développement durable social à la Martinique axées sur l'égalité homme-femme et exécutées par le gouvernement français, les gouvernements martiniquais ainsi que l'Union des femmes de la Martinique (UFM).

1.2 Problématique

Le développement durable social⁴ sous-entend des principes tels que ceux de précaution⁵, de capacités⁶, d'*empowerment* et d'équité sociale qui sont porteurs d'un message d'égalité entre les femmes et les hommes. (Compaore, 2010; Thomas-Slayter et coll., 2008). L'insertion de pratiques plus inclusives envers les femmes est importante

⁴ Pour ma part, j'entends par développement durable social un développement dans une perspective à long terme qui est destiné au bien-être des membres de la société.

⁵ Pour la préservation de l'être humain (Compaore, 2010).

⁶ La construction des capacités des groupes locaux est essentielle pour améliorer la situation de la communauté (Thomas-Slayter et coll., 2008).

pour la Martinique, car il y existe de grandes inégalités socio-économiques entre les hommes et les femmes (INSÉE, 2010b). Il est important de tenir compte de ces inégalités afin de pouvoir produire de véritables solutions contre celles-ci par le biais du développement durable social.

Premièrement, la violence dans la société martiniquaise touche particulièrement les femmes. Ce sujet très sensible occupe déjà une grande place dans la lutte contre la réduction des inégalités. Entre 2000 et 2010, 24 femmes sont décédées du fait de violences conjugales (Thurenne, 2010). La mort d'une de celles-ci, Sandra Cadet-Petit, a atteint le sommet des violences sans précédent lorsqu'elle fut brûlée vive le 13 juin 2005 par son conjoint sur les marches de la mairie de Fort-de-France, après que ce dernier l'eut aspergé d'essence. Cette journée de deuil, le 13 juin, est maintenant devenue la Journée martiniquaise de lutte contre la violence au sein du couple.

Deuxièmement, le modèle familial de monoparentalité féminine fait en sorte que de nombreuses femmes se retrouvent dans des situations économiques précaires (Lefacteur et Brown, 2011). Elles doivent assumer la responsabilité d'élever des enfants dans une société où le taux de chômage officiel est de 21% (INSÉE, 2012e). Ainsi, la difficulté réelle à se trouver un emploi, qui affecte presque tous les Martiniquais, fait en sorte que les Martiniquaises se retrouvent souvent à occuper des

emplois précaires en plus d'être limitées par le temps partiel subi.⁷ Cette précarité comprime le potentiel de ces femmes, mais également des enfants qu'elles élèvent qui dépendent des emplois de leur mère et de leur revenu. Les perspectives de développement durable social se voient ainsi ralenties par cette réalité.

Troisièmement, les perspectives de formation professionnelle et les réalités des emplois à la Martinique sont très genrées. En effet, sur les 87 familles de professions à la Martinique, 46% des emplois féminins sont focalisés dans 8 de ces familles. Comparativement, pour les hommes, la réalité est d'une concentration de 34% dans les huit familles professionnelles les plus représentatives des emplois masculins. (DRDFÉM, 2012). Cette densité démontre les limites invisibles qui sont imposées aux femmes lors du choix de leur métier et, donc à toute la société, restreignant par le fait même le potentiel de sa population.

Quatrièmement, grâce à l'adoption de la Loi sur la parité politique en 2000⁸, le nombre de femmes dans les conseils régionaux a triplé à la Martinique entre les élections de 1998 et 2004. Cependant aucune femme n'a accédé aux postes de sénatrice ou de députée depuis l'adoption de cette loi (INSÉE, 2012a). Les données de 2011 indiquent qu'à la Martinique, il y a seulement 11,1% de conseillères générales en 2010, 47,9% de conseillères régionales et une seule mairesse au niveau des 34 communes,

⁷ Le temps partiel subi est une expression qui signifie qu'une personne travaille à temps partiel, mais qu'elle préférerait travailler à temps plein sauf qu'elle n'est pas en mesure de se trouver un emploi à plein temps. Les femmes se retrouvent plus souvent dans cette situation que les hommes.

⁸ La loi sur la parité en politique a transformé l'aide publique aux partis politiques en une aide conditionnelle au principe de parité pour la présentation des candidats aux élections.

c'est-à-dire Jenny Dulys-Petit au Morne Rouge (Conseil Général de la Martinique, 2013a; INSEE, 2012b; Politiques publiques, 2011). Selon plusieurs recherches féministes entérinées par l'ONU, la marge à partir de laquelle les femmes en politique peuvent imposer de nouvelles idées est de 30%; avant ce nombre, les politiciennes ne représentent pas les intérêts des femmes, car elles ne sont pas assez nombreuses pour se faire entendre. Pour l'instant, l'universalité et la neutralité de l'État français privilégient le masculin au détriment du féminin (Boussuge et Thiébault, 2007; Germain, 2008; Giraud, 2011).

Finalement, la problématique majeure est qu'il existe très peu de littérature récente qui tienne compte des rapports sociaux de sexe dans leur analyse de la Martinique (Dagenais, 1994; Murray 2002), autre que l'enquête « Genre et violences interpersonnelles à la Martinique »⁹. Ainsi, une analyse intersectionnelle¹⁰ féministe postcoloniale pourrait apporter un nouvel éclairage aux écrits à la Martinique en tenant compte non seulement des rapports entre les sexes, mais également des intersections avec la race liées au schéma colonial.

Afin d'aborder cette problématique dans un contexte plus étoffé, je ferai d'abord une revue de la littérature révélant les thèmes des féminismes dans les Caraïbes, du

⁹ L'enquête « Genre et violences interpersonnelles à la Martinique » (ENVEF-Mque) a été dirigée par Nadine Lefaucheur et Elizabeth Brown à l'automne 2008.

¹⁰ « L'intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production des inégalités sociales. » (Bilge, 2009: 70)

féminisme français, de la départementalisation, de la créolité, de l'identité martiniquaise, des Agendas 21, du développement durable social et des approches postcoloniales féministes. Ceci me permettra de mieux formuler ma question de recherche et mon cadre conceptuel. Je présenterai ensuite le cadre méthodologique (troisième chapitre), suivi de mon étude de cas sur la Martinique (quatrième chapitre), ainsi que sa discussion (cinquième chapitre).

Chapitre 2: Revue de la littérature et cadre conceptuel

Ce chapitre traitera d'abord de ma revue de littérature basée sur les thèmes des femmes et du féminisme, de la France et de la Martinique dans les Caraïbes, ainsi que des concepts clés de mon analyse, soit le développement durable social et les approches postcoloniales féministes. Par la suite, ma question de recherche découlant de cette revue de littérature sera présentée, de même que l'explication du cadre conceptuel qui l'entoure.

2.1 Les femmes et les féminismes

2.1.1 La participation des femmes dans les Caraïbes

La participation des femmes des Caraïbes au niveau international et régional ne se répercute pas directement sur le taux de participation nationale de ces mêmes femmes. Selon la conception plus libérale des féminismes, qui accorde de l'importance au nombre d'élues, la participation politique des femmes dans les Caraïbes n'est pas très élevée, même suite à la Décennie des femmes (Bolles, 2009; Vassell, 2003). Les études sur la participation des femmes dans les Caraïbes anglophones remarquent une absence relative des femmes en politique active, surtout dans les postes de haute instance (Colón et Reddock, 2004). Vassell (2003) souligne que les femmes caribéennes anglophones sont tout de même actives au niveau de la politique locale. Son étude est limitée par le manque de données et d'études disponibles sur les femmes, par exemple celles œuvrant

au sein de la fonction publique. L'auteure discute des barrières culturelles et institutionnelles à la participation des femmes en politique, telle que la pauvreté, les conditions de survie, l'absence d'engagement des jeunes femmes et la problématique d'allier les rôles de famille avec la politique, tout en suggérant des moyens pour diminuer ces entraves et promouvoir la participation des femmes. Étant donné que la citoyenneté des femmes a été marginalisée dans les Caraïbes par ces limitations, il faut considérer l'agenda progressif que ces femmes peuvent mettre en place et réaliser leurs recommandations (Vassell, 2003). De son côté, Séguin (2010) propose également des recommandations aux femmes et aux pouvoirs publics pour privilégier la participation des femmes dans un sens général. Selon lui, le plus grand obstacle est le manque de décisions politiques favorables à l'émancipation des femmes.

Sans nier l'influence favorable des politiciennes, l'importance de réaliser un développement durable qui prendrait en considération les différents aspects des réalités des diverses femmes est également soulignée dans la littérature (Molyneux, 2009; Vassell 2003). Les femmes devraient être intégrées à chaque étape de la prise de décisions et non seulement lors de sa mise en place. Il faudrait aller plus loin que la simple inclusion des femmes dans un système déjà existant: il serait nécessaire de remettre en question les relations de genre pour changer les modes de fonctionnement actuels (Cornwall, 2008). Les véhicules politiques traditionnels sont perçus comme des moyens peu efficaces de promotion des idées féministes, de même que les instances non élues qui renforcent les relations de pouvoir « genrées » et les propos antiféministes (Dominelli, 2006). La notion de justice de genre remet également en question les

structures socio-économiques et politiques qui diminuent la citoyenneté des femmes. La justice de genre est perçue comme moyen de lutter contre l'exclusion sociale et la discrimination en revendiquant les droits et les choix qui reviennent aux citoyen-ne-s. Des exemples de moyens qui peuvent être utilisés pour promouvoir la justice de genre tels que les quotas et la discrimination positive sont ainsi recommandés (Molyneux, 2009).

Traditionnellement, l'organisation des femmes dans les Caraïbes, incluant les départements d'outre-mer français (DOM), s'est faite surtout à travers les nouveaux partis politiques nationaux. Toutefois, dans les années 1970 et 1980, les femmes des Caraïbes ont manifesté dans les rues pour l'obtention de meilleures conditions de vie, car ce sont elles qui se sont retrouvées avec le plus de responsabilités additionnelles dues aux compressions budgétaires (Colón et Reddock, 2004). Beaucoup ont migré pour accéder à de meilleures conditions de vie et subvenir aux besoins de leur famille, mais en perpétuant souvent des rôles « genrés » (Condon, 2004). De plus, les impacts mitigés sur l'environnement des PAS se sont répercutés de manière plus sévère sur les femmes (Momsen, 2010). La création de groupes de femmes en réaction à ces événements négatifs est contrecarrée par le fait que plusieurs de ces groupes ne se perçoivent pas féministes pour plusieurs raisons telles que l'association des mouvements féministes avec l'impérialisme. Pourtant, dans les faits, l'étendue des féminismes et de leurs idées est bien plus grande que ce que l'on pourrait croire dans les Caraïbes (Colón et Reddock, 2004); les féminismes s'inscrivent dans une diversité de mouvements (Molyneux, 2009).

2.1.2 L'évolution du féminisme en France

Bien que la Martinique puisse être influencée par les féminismes des Caraïbes vu sa situation géographique, elle ressent aussi les effets directs de l'évolution du féminisme français de par sa situation de départementalisation. L'histoire du féminisme français a été grandement marquée par Olympe de Gouges et sa Déclaration de la femme et de la citoyenne. Celle-ci revendique l'application des « Droits de l'homme »¹¹ de manière égale pour les femmes dans le but d'obtenir une citoyenneté politique pour elles aussi. Son texte paraît la même année, en 1791, que *The Vindication of the Rights of Woman* de la Britannique Mary Wollstonecraft (Benbassa, 2010a; Benbassa, 2010b; Boussuge et Thiébault, 2007). Ceci enclenche une série de revendications pour la liberté de mœurs (saint-simoniennes en 1830), le droit au travail (les « femmes de 1848 »), l'élaboration de plans d'éducation (Louise Michel et les communardes), le début de publications de périodiques (Marguerite Durand et *La Fronde*) et la fondation de groupes pour le suffrage et les droits des femmes (Benbassa, 2010a). Ces demandes sont tantôt acceptées pour quelques années par un gouvernement, puis supprimées par le prochain et vice-versa (Boussuge et Thiébault, 2007). Il a tout de même fallu attendre jusqu'en 1944 pour que les Françaises puissent voter (Benbassa, 2010b). La fin de cette première vague de féministes ne signifie pas que le féminisme s'éteint. Au contraire, les revendications des droits sexuels et reproductifs, ainsi que la volonté de rendre public ce qui se passe dans le « privé »¹² structurent les années 1960 et 1970 (Giraud, 2011). Cela

¹¹ L'appellation « Droits de la personne » sera préférée dans ce mémoire.

¹² En relation avec l'opposition entre vie privée (relations à la maison) et vie publique (relations au travail et dans l'espace commun).

laisse place à des changements importants tels que le droit d'avoir un emploi et de gérer ses biens financiers et physiques sans le consentement de l'époux ou du père, ainsi que la disparition de la notion de « chef de famille » dans le Code civil (Boussuge et Thiébault, 2007). Malgré ces luttes, les disparités entre les femmes et les hommes se font toujours sentir dans les conditions de travail, par exemple, avec les iniquités salariales, les emplois genrés « féminins » ou « masculins », les emplois moins valorisés, la faible représentation des femmes dans les emplois de direction, les retraites moindres des femmes, ainsi que la forte prévalence des femmes en chômage ou en situation de temps partiel subi. Ces situations découlent des rapports sociaux de sexe qui porteraient toujours les femmes comme les responsables des tâches de la vie « privée », dont les travaux domestiques (Vuagniaux, 2011; Thurán, 2012).

À la Martinique, il y a eu une grande évolution de la participation des femmes en politique depuis l'adoption par la France de la Loi sur la parité politique en 2000, étant donné que les femmes ne dépassaient pas les 10% d'élues au parlement en 1990 (Boussuge et Thiébault, 2007). Entre les élections de 1998 et 2004, le nombre de femmes dans les conseils régionaux a triplé malgré le fait qu'aucune femme n'accède aux postes de sénatrice ou de députée (INSÉE, 2012a). Les données de 2011 indiquent qu'il y a 11,1% de conseillères générales en 2010, 47,9% de conseillères régionales à la Martinique et seulement une mairesse au niveau des 34 communes (Conseil Général de la Martinique, 2013; INSÉE, 2012b; Politiques publiques, 2011). Malgré ces données encourageantes, la parité politique est loin d'être atteinte. Les partis préfèrent encore payer des amendes salées plutôt que de faire l'effort de présenter des listes électorales

paritaires (Boussuge et Thiébaud, 2007). De plus, plusieurs femmes ne veulent pas devenir politiciennes, car elles estiment que la politique est un monde hostile aux femmes et qu'elles peuvent accomplir plus à l'intérieur d'associations et de mouvements non politiques (Touraine, 2006). « En l'absence de mesure coercitive, les chiffres stagnent. Et sans mobilisation des groupes féministes, les rares femmes présentes en politique ne légifèrent pas spécialement pour lutter contre les inégalités de genre. » (Giraud, 2011: 33). De manière générale, le pourcentage de femmes en politique est toujours sous la barre des 30%, soit la marge à partir de laquelle les femmes en politique peuvent imposer de nouvelles idées pour représenter les intérêts des femmes. Pour que les femmes accèdent au pouvoir politique, il faut que les mentalités évoluent en changeant les règles politiques pour les adapter aux femmes, en enseignant l'égalité femme-homme aux enfants dans les schémas d'orientation professionnelle, en déconstruisant les stéréotypes genrés dans les médias, en créant des lois effectives pour la présence de femmes aux postes de prises de décisions, en féminisant les noms de métiers, en luttant contre les violences, en mettant fin aux cumuls des mandats, en détruisant les plafonds de verre et en faisant comprendre que l'universalité ainsi que la neutralité de l'État français privilégient le masculin au détriment du féminin (Boussuge et Thiébaud, 2007; Germain, 2008; Giraud, 2011). À la Martinique, ces changements indispensables sont dépendants des réglementations françaises, mais aussi de la situation caribéenne.

2.2 La Martinique et la France dans les Caraïbes

2.2.1 Situation de départementalisation

Certains territoires des Caraïbes, dont la Martinique, sont des départements d'outre-mer (DOM) des anciennes puissances coloniales présentes dans la région. La départementalisation française de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane s'est produite en 1946 (Anglo, 2010). À l'époque, ce choix était une décision d'assimilation à la fois politique, juridique, économique, sociale et culturelle afin que les DOM deviennent la France (Desse et Jalabert, 2008). Pour les Domiens, ce choix l'écart du mouvement féministe signifiait l'égalité avec la France. Or, jusque-là, ils étaient régis par le Code de l'indigénat depuis 1887. Rappelons que ce code les privait d'une grande partie de leurs droits en tant que sujets français contrairement aux citoyens français (Benbassa, 2010a; Zander, 2008). Dans les faits, il eut des luttes, des manifestations et des revendications pour parvenir à l'égalité que devrait avoir chaque citoyen français, car cette égalité ne s'est pas produite automatiquement et s'est échelonné sur 50 ans (Zander, 2008). Conséquemment, l'expression outre-mer a remplacé l'emploi du terme colonial (Vergès, 2005). Ce contraste apparaît en comparant la politique d'autonomie de la Grande-Bretagne face aux Caraïbes et celle d'assimilation de la France (Benbassa, 2010a; Brereton, 2004). Étant donné que le niveau de vie des Domiens doit tendre vers celui des Français et que la croissance se produit dans les DOM par la demande, des progrès économiques et sociaux importants ont été réalisés durant les soixante dernières années grâce à la départementalisation (Audebert, 2011; Desse, 2010; Desse et Jalabert, 2008). La décentralisation des années 1980 a donné une plus grande autonomie politique

à la Martinique, mais celle-ci ne s'est pas étendue du côté administratif et n'a pas réglé le problème de dépendance de la départementalisation (Coulibaly, 2010; Desse et Jalabert, 2008). Le fait que la France fournisse les services sociaux et soutienne l'économie des DOM par le commerce et par les emplois publics a perpétué la dépendance structurelle des DOM par rapport à la France comme l'illustrent les situations de rente en place depuis les années 1960. Les DOM dépendent des politiques publiques keynésiennes au lieu de se développer de l'interne (Audebert, 2011). Ainsi, les DOM doivent déconstruire le modèle excentré et se développer de manière endogène (Vaugirard, 2008). Ceci est particulièrement important, puisque, de par la nature du système départemental, les performances enregistrées risquent de ne pas être durables (Burac et Desse, 2003).

La Martinique a eu l'opportunité de modifier sa structure décisionnelle et politique par la réforme constitutionnelle et le référendum de 2003 (Coulibaly, 2010). Toutefois, la population martiniquaise a voté en faveur du *statu quo* au référendum sur l'évolution statutaire vers l'Article 74 de la constitution¹³ (Audebert, 2011; Zander, 2008). Cette décision est en partie basée sur la peur des Martiniquais de perdre leurs avantages sociaux qu'ils apprécient grandement lorsqu'ils les comparent aux expériences négatives des pays indépendants des Caraïbes (Zander, 2008). Également, elle exprime le paradoxe entre le désir d'autodétermination de la Martinique et le refus

¹³ « L'Article 74 prévoit la possibilité d'un nouveau statut, octroyant une plus large autonomie assortie de la mise en place de Lois spécifiques, dont les mesures devraient être financées par des moyens propres. » (Audebert, 2011: 541)

de voir un pouvoir local diriger la Martinique par manque de confiance envers celui-ci (Desse et Jalabert, 2008). D'autres perçoivent l'indépendance de la Martinique comme un échec des Domiens à parvenir au même pied d'égalité avec n'importe quel autre Français selon la célèbre devise « liberté, égalité, fraternité ». La demande de changement social de la société civile, reconnaissable à la série de grèves de 2009, aurait pu résulter en des changements de pouvoirs de la France vers la Martinique à l'occasion des États généraux de l'outre-mer français (Coulibaly, 2010; Vairac, 2010). Cependant, ce forum semble avoir été principalement un moyen d'expression de plus pour calmer la société civile sans mettre en place des changements réels adaptés à la situation de créolité de la Martinique (Desse, 2010). Pour l'avenir, la Martinique a tout de même la possibilité de demander l'octroi de nouvelles compétences et habilitations dans certains domaines afin de diriger régionalement des programmes sociaux normalement régis par la France. Selon Coulibaly (2010), l'article 74 de la constitution prévoit une telle possibilité dans le cadre d'une Collectivité unique¹⁴, qui verra le jour en mars 2015, promettant ainsi une plus grande autonomie pour la Martinique.

2.2.2 Les Caraïbes et la créolité

De par l'historique de colonisation et d'esclavage, ainsi que les répercussions des migrations dans la formation des pays et territoires contemporains des Caraïbes, l'hybridité est représentative des Caraïbes (Jalabert, 2007; Puri, 2004). L'État peut être un agent d'hybridation, s'opposer à l'hybridation ou le défier. Dans la plupart des cas,

¹⁴ La Collectivité unique est la fusion du Conseil général de la Martinique avec le Conseil régional de la Martinique, soit les deux autorités décisionnelles à l'échelon de la Martinique.

l'hybridité va de pair avec le nationalisme. Toutefois, ce concept est paradoxal, car il peut produire ou détruire la nation dépendamment de son emploi (Puri, 2004). Le processus d'hybridation a mené à l'émergence de plusieurs courants, dont le plus important des Caraïbes est celui de la créolité. Le terme créole ne signifie pas seulement la langue, mais l'identité également; pour se créoliser, les cultures doivent se fragmenter et se reconstruire. Dans ce sens, la créolisation n'est pas un seul processus, mais plusieurs processus (Otto, 2007).

À la Martinique, la notion de créolité s'est créée grâce au concept d'Antillanité d'Édouard Glissant, en opposition au concept de négritude d'Aimé Césaire (Puri, 2004). La négritude de Césaire, qui s'est développée en réaction au métissage, est la valorisation d'une identité noire venant d'Afrique qui transcende les intersections de statuts et de classes où le métissage est toléré, mais non recommandé (Brereton, 2004; Puri, 2004). Glissant suit certaines idées de Césaire, mais il critique la notion de négritude comme étant trop étroite en faisant référence seulement à l'Afrique et en incluant seulement une « race » en un endroit (Otto, 2007). Ainsi, selon Glissant, il faut employer le relativisme au lieu de l'universalisme (Puri, 2004). La notion d'Antillanité ou de créolité gagne du terrain par rapport à celle de la négritude, car ce dernier concept a trop souvent oublié une grande partie de la population de la Martinique et des Caraïbes (Desse et Jalabert, 2008). La créolité a elle aussi ses limites pour structurer la société, car elle critique les inégalités de races, mais ne dit rien sur celles de classe (Puri, 2004).

2.2.3 Identité martiniquaise

Malgré les débats entourant la créolité, ce concept n'a pas réussi à s'imposer comme identité dominante à la Martinique, puisque l'île est demeurée en situation de postcolonialité (Confiant, 2005; Munro et Arnold, 2006; Vergès, 2005). La départementalisation avait pour but de créer des Français à part entière, mais le poids de la dépendance économique et du racisme issus de l'esclavage n'a pas permis de créer une égalité réelle entre la Martinique et la France (Dagenais, 1994; Vergès, 2005). En effet, les départements d'outre-mer français sont en situation d'ambiguïté entre l'absence et la présence, c'est-à-dire qu'ils sont exclus de l'histoire française tout en faisant partie de l'espace républicain; leur histoire est celle d'une non-histoire où l'esclavagisme (interdit entre autres par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1791 et la Convention de Vienne de 1814-1815) et le colonialisme sont pratiqués, mais ne sont pas mentionnés (Benbassa, 2010a; Vergès, 2005). Cette situation a engendré, depuis les années 1960, la volonté d'une reconnaissance de la nation martiniquaise. Le gouvernement français a instrumentalisé ce concept en mettant au point la notion «d'identité culturelle martiniquaise» qui permettait d'offrir plus de liberté à la Martinique en créant des citoyens martiniquais sans toutefois permettre à la Martinique d'accéder à l'indépendance (Murray, 2002). La dynamique de l'interculturalité¹⁵ a permis aux DOM d'exiger plus de la France (Vergès, 2005). Néanmoins, elle fait abstraction de toute différence de sexe, de sexualité, de « race » et de langue dans la notion d'identité culturelle propre à la Martinique. Cette situation particulière où

¹⁵ « Caractère interculturel (qui concerne les relations entre différentes cultures) » (Antidote, 2013).

l'identité culturelle d'un territoire essentialise les différences potentielles est un legs direct de la période coloniale (Murray, 2002).

Il y a lieu de se demander pourquoi l'identité créole a été éclipsée comme forgeur d'identité par l'identité martiniquaise aveugle aux intersections. Une explication pourrait avancer que les élites martiniquaises, souvent formées en France ou dans le système français, reproduisent les idées qu'on leur enseigne (Murray, 2002). C'est l'expression même du dilemme d'être à la fois Français et Martiniquais; appliquer de manière égale à tous les Français-e-s la devise « liberté, égalité et fraternité » et risquer de ne pas tenir en compte les intersections à la Martinique, ou faire exactement l'inverse (Coulibaly, 2010; Desse et Jalabert, 2008).

2.3.4 Agenda 21 et engagements de la France envers le développement durable

La relative liberté sans indépendance offerte à la Martinique par la décentralisation est toutefois limitée par le schéma France-DOM. En effet, la France conserve des liens très étroits avec plusieurs de ses anciennes colonies, surtout celles qui sont devenues des DOM (Programme INTERREG Caraïbes, 2007). Dans ce contexte, les processus décisionnels reliés à tous les aspects du développement durable semblent devoir venir d'en haut d'abord, soit de la France, au lieu des citoyens martiniquais. La France a créé des lois et une charte de l'environnement incorporées dans la constitution pour tenter d'appliquer les principes du développement durable promus par les diverses conférences internationales et de respecter ses engagements internationaux dans le contexte national

de la France (Lazzeri et Moustier, 2008). Malgré ces lois et l'élaboration d'une stratégie européenne de développement durable, le pays est tout de même en retard, comparativement à d'autres pays d'Europe, au niveau de l'application des principes. Selon Martin (2006), ce retard au niveau de l'application des politiques de développement durable s'explique par les contradictions entre les intentions discutées et les actions prises par les élus pour se faire réélire. Ceci se fait surtout sentir au niveau des Agendas 21 locaux. En 1992, la déclaration politique de Rio voulait faire suite à la Déclaration de la Conférence des Nations unies sur l'environnement conçue à Stockholm en 1972. Dans cette veine,

[L]es pays signataires de la Déclaration de Rio ont adopté un programme d'actions pour le XXI^e siècle qui a été appelé 'Agenda 21'. Cet agenda définit trente-huit objectifs/enjeux/lignes d'action liés au développement durable et répartis en quatre chapitres: dimensions économiques et sociales; conservation et gestion des ressources aux fins du développement; renforcement du rôle des principaux groupes d'acteurs (et pas seulement des États); moyens d'exécution (financement, recherche, éducation...). Cet engagement impliquait également, pour les États signataires, d'élaborer une stratégie nationale de développement durable et des agendas 21 locaux. (Martin, 2006: 76)

À partir de 2002, le Conseil National de Développement Durable a été mis sur pied en France comme organisation de création et de suivi d'une stratégie nationale du développement durable (SNDD) créée en 2003. Depuis ce moment, les Agendas 21 locaux se sont multipliés avec plus de 200 initiatives dans diverses communautés qui ont vu le jour par l'implication de celles-ci (Lazzeri et Moustier, 2008). Une citoyenneté autour de ce sujet s'est développée montrant que la participation du public à la prise de décision est indispensable pour la réussite du développement durable (Vairac, 2008). Le plus marquant est que ces projets touchent maintenant les départements d'outre-mer

français (Martin, 2006). L'Agenda 21 à la Martinique a fait ressortir l'importance des éléments suivants: « renforcer le lien sociétal, en mettant l'être humain au cœur du projet; favoriser l'aménagement équilibré et concerté du territoire; s'ouvrir à l'international pour participer à sa dynamique; se mettre en capacité de s'adapter au changement » (Coulibaly, 2010 : 43). Avec les pressions internationales et celles des groupes locaux, la France se donne peu à peu les moyens de répondre à l'Agenda 21 issue de la Conférence de Rio de 1992 par l'exercice d'une gouvernance grâce aux Agendas 21 locaux qui révèlent leur importance pour les collectivités locales (Lazzeri et Moustier, 2008). Cette gouvernance doit quand même prendre en compte les trois piliers du développement durable, car cette dernière expression rime souvent avec environnement, alors que l'économie passe régulièrement en premier laissant l'équité sociale loin derrière (Martin, 2006).

La situation martiniquaise de départementalisation fait en sorte que la Martinique est imbriquée dans les politiques publiques de la France afin de mettre en place les lignes directrices françaises pour obtenir les subventions et les financements adéquats. Ceci complexifie l'engagement citoyen par les nombreuses étapes à franchir et les délais indus, mais ne veut pas dire qu'il la rend nulle. Étant donné la politique d'égalité de la France, les différences pouvant subvenir entre les DOM et la France continentale ne sont pas considérées à priori. Ceci se répercute dans la création d'une identité martiniquaise qui ne tient pas compte des intersections de sexe, de classe, de race et de langue. Ainsi, il serait intéressant d'analyser les actions de différents paliers de gouvernements à la Martinique afin de voir s'ils reproduisent le schéma colonial dans la mise sur pied du

développement durable social et, dans l'affirmative, de quelle manière. Il manque actuellement d'analyses qui comparent les politiques publiques énoncées par les gouvernements des DOM. Par exemple, ce manque touche les agendas 21 locaux et la réalisation de ceux-ci en partenariat avec la société civile, dont les groupes de femmes et féministes.

2.3 Concepts d'analyses

2.3.1 Développement durable social

2.3.1.1 Débat sur le concept

La prise de conscience des impacts négatifs potentiels du développement s'est formée lors des années 1970 grâce, entre autres, au rapport Meadows intitulé *Limits to the Growth* produit par le Club de Rome (Badie et Smouts, 1998). Ce rapport présente le développement poussé par la croissance économique absolue de manière incompatible avec la préservation de l'environnement (Lazzeri et Moustier, 2008). La solution prônée est celle de la croissance zéro, car le développement économique doit se rendre compatible avec l'équité sociale et la prudence écologique (Badie et Smouts, 1998; Compaore, 2010). Ce nouveau concept, celui de l'écodéveloppement, sera promu à la Conférence de Stockholm sur l'environnement, intitulée « Une seule terre » en 1972, ainsi que par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (Compaore, 2010). Toutefois, l'écodéveloppement ne sera jamais mis en place; il sera remplacé par le terme développement durable qui émergera du rapport Brundtland de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1987, alors

qu'il avait été utilisé pour la première fois par le World Wildlife Fund (WWF) en 1980 (Wackermann, 2008a).

Le rapport Brundtland définit le développement durable comme un mode de développement qui « répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs » (Rapport Brundtland, 1987: 14). Cette description implique de maintenir un certain niveau de vie pour les générations futures, de conserver un taux de croissance, d'assurer le bien-être optimal de la population et d'être en situation de résilience permanente (Sébastien et Brodhag, 2004). La définition primaire s'est complexifiée pour inclure les trois piliers du développement durable, soit les aspects environnementaux, économiques et sociaux (Lazzeri et Mouhoud, 2010). Selon Ballet, Dubois et Mathieu,

[s]'appuyant sur la définition classique du développement durable, un [développement durable social] impliquerait que 'les politiques publiques – qu'elles soient économiques, sociales ou écologiques – n'engendrent pas de dysfonctionnements sociaux (à travers l'extrême pauvreté, l'exclusion, les conflits, etc.) tels que les acquis (en termes d'accessibilité aux services sociaux), les potentialités (notamment en capital humain et social, etc.) et les capacités d'amélioration du bien-être soient remises en cause, pour les générations actuelles comme à venir'. (2004: 3).

Ainsi, le développement durable social sous-tend des principes tels que ceux de précaution, de capacités, d'*empowerment* et d'équité sociale qu'il faut considérer afin d'inclure les femmes pour atteindre un véritable développement durable social (Compaore, 2010; Thomas-Slayter, 2008). Des indicateurs ont été mis sur pied pour les mesurer dont, à la Martinique, celui d'égalité des chances entre les hommes et les

femmes établi par l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) (Laport, 2007).

2.3.1.2 Ce qui limite le développement durable

La définition même du concept de développement durable implique qu'il y ait une certaine continuité au développement. Certains chercheurs préfèrent l'application d'une « soutenabilité » forte au lieu de la « soutenabilité » faible en place actuellement. Cette « soutenabilité » forte se base sur la remise en cause du système libéral soutenu par la croissance économique à tout prix reliée au marché. Le développement n'est ni bon ou mauvais en soi, mais celui connu jusqu'à maintenant est basé sur la relation de dépendance entre le(s) centre(s) et la (les) périphérie(s), contribuant à une certaine forme d'exploitation de par la dépendance (Harribey, 2004). En outre, plusieurs gouvernements néolibéraux utilisent le concept de développement durable en leur faveur en l'assimilant à celui de croissance économique (Labrecque, 2011).

Certaines entreprises emploient l'expression développement durable à leur avantage afin d'augmenter leurs ventes, alors que leurs produits et modes de production n'ont souvent rien de durable. Ainsi, le développement durable peut être perçu par certains, surtout dans les pays des Suds¹⁶, comme une nouvelle forme de domination (Lachapelle, 2007). Or on sait que le développement qui est pensé et effectué seulement par le haut est voué à l'échec; il faut plutôt prôner la facilitation des approches locales

¹⁶ L'expression « des Suds » est utilisée afin de reconnaître que les pays caractérisés de sudistes ne forment pas un bloc homogène.

ou régionales (Wackermann, 2008b). Dans cette veine, il serait important de déconstruire et de reconstruire la notion de développement durable, car les termes qui la construisent, soit « développement » et « durable », sont des oxymores (Harribey, 2004).

Les emplois du terme développement durable pour signifier toutes sortes de réalités limitent la portée transformatrice de l'expression. De plus, le fait de débattre de la signification du développement durable sans poser d'action n'apporte pas de résultats. Selon Martin (2006), cela est souvent le cas des politicien-ne-s qui ne font que discuter de développement durable sans poser d'actions à cause de leurs courts mandats. Ainsi, ils-elles n'apportent pas de solutions concrètes pour réformer le système et les institutions gouvernementales actuels afin de se donner les moyens de parvenir à un véritable développement durable. Ce problème est particulièrement criant en France où la politique devient une profession avec le cumul des mandats (Rotillon, 2008). Selon Puech (2010), il faudrait plutôt que chaque Français devienne un acteur du changement pour le développement durable afin de pousser le gouvernement à faire de véritables changements et à s'engager.

2.3.2 Les postcolonialismes féministes

Conjointement avec le développement durable social, les approches postcoloniales féministes pourraient permettre une analyse de la société martiniquaise actuelle afin d'expliquer la part de l'héritage colonial dans les relations inégalitaires entre les sexes et les programmes présentement promus pour atteindre l'égalité entre les

femmes et les hommes. Le point de départ du féminisme postcolonial est de désavouer le féminisme universel. Ceci se manifeste par la remise en question de l'universalisme d'un féminisme soutenu par les femmes blanches occidentales et généralisé à l'ensemble des femmes de la planète (Maillé, 2007). Ce changement mène à la prise de conscience des identités multiples des femmes et de l'intersection des oppressions de sexe, de classe et de race (Kian, 2010). De plus, la définition des femmes en termes binaires, soit femmes occidentales et femmes du tiers-monde, rend trop simplistes les discours sur les femmes (Mohanty, 1988). Mohanty rejette l'idée de sororité globale des femmes blanches par rapport aux femmes du tiers-monde (Maillé, 2007). Cette idée est reprise par Wiltshire (1994) qui dit qu'il n'y a pas de sororité à l'intérieur des Caraïbes, car les dominations et les jeux de pouvoir sont reproduits au sein même des organisations des Caraïbes.

Les tenants du postcolonialisme soutiennent que l'autorité postcoloniale est reproduite de nos jours (Narayan, 2009). Pour les études féministes, ceci se remarque par la reproduction des écrits de la première moitié du 20e siècle qui soutiennent des idées coloniales et néocoloniales (Lazreg, 2010). Les approches féministes postcoloniales prônent en somme la reconnaissance de l'altérité des féministes occidentales blanches et de l'essentialisation de l'« Autre » que cela engendre (Kian, 2010). Ceci est particulièrement important étant donné que le féminisme occidental a tendance à «victimiser» les femmes dites du tiers-monde, donc à créer de toutes pièces le « fardeau de la femme blanche » (Hernández-Castillo, 2012; Lazreg, 2010). Cette victimisation est souvent utilisée afin de justifier des interventions dans les pays des Suds. De cette manière, le postcolonialisme instrumentalise les femmes des Suds en soutenant des idées

fausses pour conserver son pouvoir (Benelli et *coll.*, 2006). Ceci peut être contré par le rejet du mythe de la passivité des femmes colonisées et « racialisées » (Kian, 2010). Du fait qu'elles maintiennent et reproduisent des discours « victimisants », les féministes occidentales seraient complices de la dégradation de la situation des femmes des Suds. Pour y remédier, la solution offerte est d'arrêter de nier aux femmes non occidentales toute capacité de penser (Lazreg, 2010). Le postcolonialisme féministe permet de prendre en compte les intersectionnalités et la politique de la « positionnalité »¹⁷. En outre, les approches féministes postcoloniales se basent sur les savoirs situés (Kian, 2010) dont la prémisse est que les sujets étudiés doivent être vus comme des acteurs et des agents du changement (Haraway, 2007). Chaque situation problématique a ainsi la potentialité d'être réglée par les femmes impliquées lorsqu'on leur rend leur spécificité et leur identité en leur permettant d'avoir leur histoire et en leur concédant une capacité d'agir¹⁸.

Ce sont d'abord les féministes minoritaires qui se sont battues pour contrer l'homogénéisation des femmes. Cette contestation a mené à l'introduction par le féminisme postcolonial de la catégorie du genre dans le colonialisme, alors que le postcolonialisme a de son côté souligné l'importance de la catégorie de la « race » dans le féminisme (Haase-Dubosc et Lal, 2006). Ce mélange des deux approches a permis d'analyser les relations dans l'espace colonial comme souvent très sexualisées quoique

¹⁷ « La connaissance est toujours un *point de vue à partir d'une perspective*, et suppose de ce fait la mobilisation d'*a priori*, lesquels dépendent pour partie, en tout cas pour ce qui est des questions posées au réel (sinon des réponses apportées) des circonstances sociales, des valeurs et intérêts (au sens large: matériels, culturels, intellectuels) du chercheur. » (Gaussot, 2008 : 189).

¹⁸ Représenté par le terme *agency* en anglais.

différents groupes de femmes aient des relations différentes à l'espace (Mills, 2003). De plus, des analyses de l'aide internationale ont révélé que cette aide était souvent perçue de colonialiste (Séguin, 2010).

Ces interprétations possibles grâce aux approches postcoloniales féministes n'ont pas été utilisées à leur maximum dans le cadre des relations entre la France et la Martinique. En effet, ces relations ont déjà été analysées selon l'approche postcoloniale, mais sans prendre en considération les rapports sociaux de sexe. Les femmes de la Martinique doivent définir leur propre réalité, car elles sont importantes à leur société tout comme aux femmes au niveau mondial. Une analyse intersectionnelle aiderait à préciser que plusieurs réalités existent pour ces femmes. Ces réalités peuvent être promues de différentes manières potentiellement contradictoires par les grand-e-s actrice-s sociétaires, soit le gouvernement français, les instances gouvernementales martiniquaises et les ONG locale. Toutefois, la littérature actuelle ne parvient pas à saisir l'étendue des groupes féministes et de leurs actions dans les Caraïbes. En effet, elle se concentre sur un type de femme ou d'activité qui est central, mais elle ne considère pas les autres femmes et activités dans une perspective globale. Une autre lacune de la littérature actuelle est que les recherches sur les femmes des départements d'outre-mer français existent, mais elles sont datées. De plus, la plupart des écrits ne portent pas sur la Martinique, alors il faut généraliser les conditions des DOM voisins à celles en vigueur à la Martinique, par exemple avec le concept de développement durable social.

2.4 Question de recherche

Il a été dit que plusieurs décisions prises à la Martinique suivent encore de nos jours un schéma colonial dans le cadre de la départementalisation. De plus, pour les Martiniquaises, plus d'une réalité compose leur quotidien qui peut ou non être pris en compte par les différents paliers de gouvernements. Les legs du schéma colonial et la capacité partielle des gouvernements à les considérer se reflètent dans les actions potentielles de développement durable social. Grâce à cette revue de littérature, mon projet de mémoire explorera les initiatives de développement durable social à la Martinique selon une perspective genrée. Pour ce faire, je répondrai à la question de recherche suivante: comment les programmes et les actions de développement durable social du gouvernement français, des instances gouvernementales martiniquaises et du secteur non gouvernemental se rejoignent-ils ou diffèrent-ils au niveau de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes?

Pour cette étude, deux sous-questions structurent ma recherche soit :

- 1) Quels sont les projets de développement durable social qui sont soutenus par chacun-e des acteur-trice-s mentionné-e-s?
- 2) Quels sont les éléments qui se ressemblent et ceux qui diffèrent au niveau des actions de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes?

Dans ce mémoire, le gouvernement français sera représenté par le Ministère des droits des femmes (MDF) et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique (DRDFÉM). De son côté, les instances gouvernementales martiniquaises

analysées seront le Conseil général de la Martinique (CGM) et le Conseil régional de la Martinique (CRM). Finalement, l'Union des femmes de la Martinique (UFM) est l'ONG étudiée, puisqu'elle est l'ONG de femmes la plus importante de la Martinique en termes de nombre et de visibilité.

2.5 Cadre conceptuel

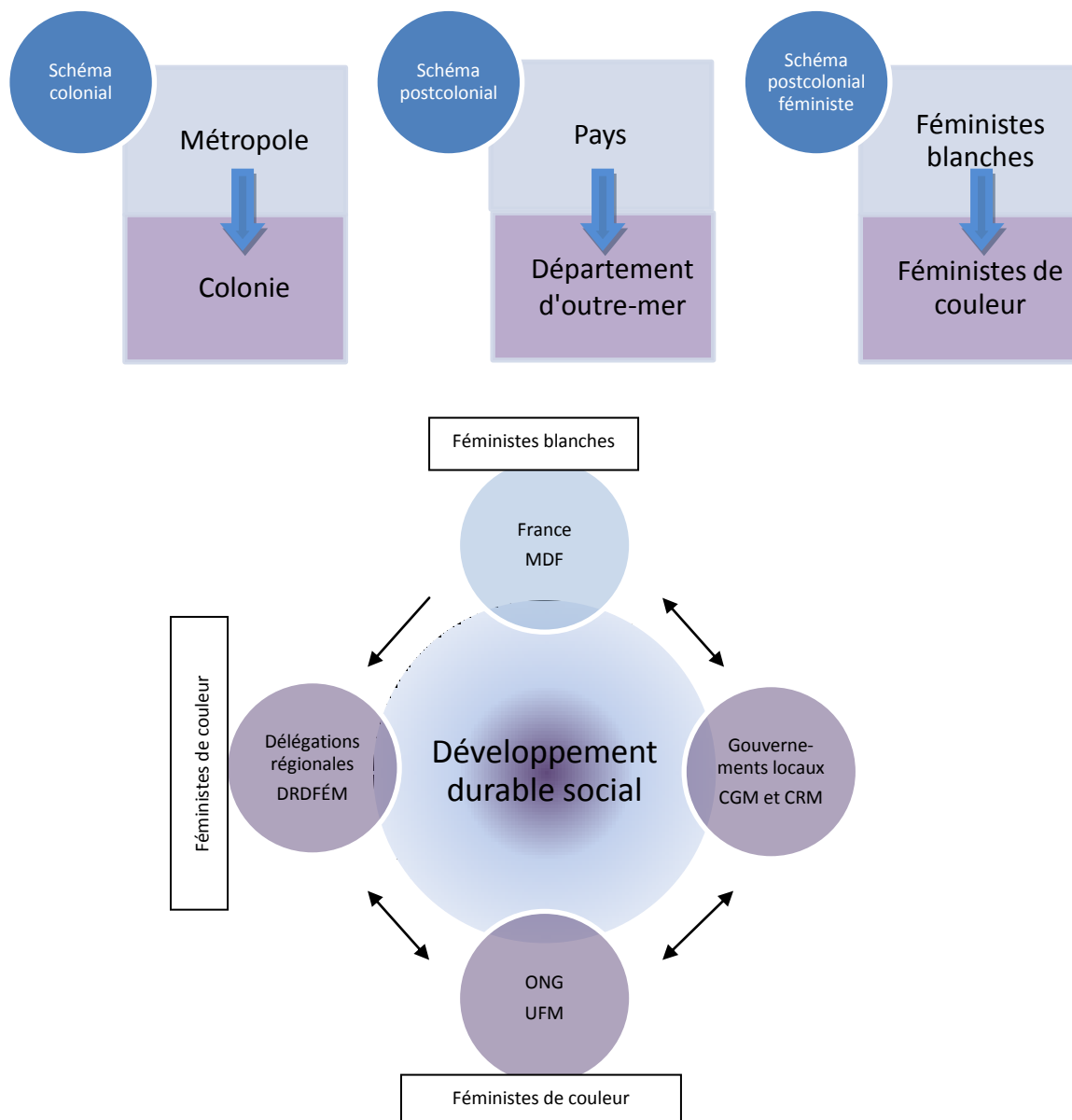
Le cadre théorique (Figure 2.5) présenté ci-dessous est issu de la revue de littérature développée dans les pages précédentes pour aider à répondre à la question de recherche. Il se base sur les approches féministes postcoloniales, ainsi que sur la formation de l'identité martiniquaise dans le schéma postcolonial pour comprendre les actions liées au développement durable social. Les approches postcoloniales argumentent qu'il existe une reproduction du schéma colonial dans les décisions et les idéologies des pays anciennement colonisés. Les approches postcoloniales féministes ajoutent que ce schéma colonial est également présent dans les rapports de pouvoir entre les femmes de ces sociétés (Lazreg, 2010; Narayan 2009). Ceci aurait un effet sur les manières dont le développement durable social est pensé et mis en place.

L'étude de cas proposée dans ce mémoire est celle de la relation entre la France et la Martinique. Selon les approches féministes postcoloniales, le fait que la Martinique n'ait toujours pas acquis sa pleine indépendance vu son statut de DOM permet à la France d'influencer les décisions martiniquaises par le biais des politiques publiques, tout en contribuant à la propagation des idées des féministes blanches. La France

entretient ainsi une relation unidirectionnelle avec les délégations de ses différents ministères reproduisant le schéma colonial. Cette relation est différente avec les gouvernements locaux de la Martinique où il existe une ambiguïté entre le schéma colonial et la volonté d'indépendance totale de la Martinique. Cette relation bidirectionnelle est toutefois inégale avec la France qui détient généralement plus de pouvoirs. Elle se reproduit également par le biais des délégations régionales de France à la Martinique. Autant les délégations de la France que les gouvernements locaux de la Martinique maintiennent des relations avec les ONG à la Martinique. Cela engendre des attentes différentes envers ces ONG si le schéma colonial et le schéma local, ainsi que les idées des féministes blanches et des féministes locales sont en opposition.

Grâce à l'application de ce schéma d'analyse aux actions et projets de développement durable social entérinés par les organisations analysées, nous pourrions mieux comprendre leurs prises de décisions spécifiques en la matière. De plus, une meilleure compréhension du sujet émergera en expliquant pourquoi certaines décisions ressemblent ou diffèrent à celles d'autres organisations dépendamment de leur emplacement et de leurs relations dans le schéma postcolonial.

Figure 2.5 - Cadre conceptuel



Légende

- MDF Ministère des droits des femmes
- DRDFÉM Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité
- CGM Conseil général de la Martinique
- CRM Conseil régional de la Martinique
- ONG Organisation non gouvernementale
- UFM Union des femmes de la Martinique

Chapitre 3: Méthodologie

Pour amorcer ce chapitre, la sélection du site de Fort-de-France sera expliquée avant d'aborder en détail le choix de l'approche méthodologique utilisée. Afin d'expliquer le comment de cette recherche, l'exécution du plan de recherche sera ensuite décrite. Finalement, les limites des méthodes de recherche seront mises au jour dans un but de réflexivité.

3.1 Sélection du site



(Source: Welt-atlas.de, 2014)

Comme discuté précédemment, la Martinique est une île caribéenne ayant un statut de DOM français. Située entre les îles de la Dominique et de Sainte-Lucie, la Martinique se trouve à environ 7000 km de distance de la France continentale. L'île de 1100 km² a une population de 397 700 habitant-e-s. Sa préfecture, Fort-de-France, soit, l'équivalent d'une capitale pour un pays, est sa commune la plus peuplée avec 133 281 habitant-e-s. Elle est située dans la baie de Fort-de-France, soit au milieu de l'île sur la côte caraïbe (est) (INSÉE, 2010a).

Géographiquement, la région étudiée dans ce mémoire se limite à la ville de Fort-de-France. J'ai limité mon étude à cette ville au lieu de l'ensemble de l'île, car, étant la préfecture de la Martinique, les grands sièges du Conseil général de la Martinique (CGM) et du Conseil régional de la Martinique (CRM), les deux instances gouvernementales de la Martinique, s'y trouvent. De plus, les bureaux des délégations des ministères français, dont la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique (DRDFÉM), se trouvent majoritairement dans la préfecture. Finalement, l'organisation de femmes la plus connue de la Martinique, l'Union des femmes de la Martinique (UFM), y a ses bureaux. Le fait d'être sur le terrain m'a permis d'accéder à une littérature qui n'est souvent pas accessible à l'extérieur des Caraïbes. En fait, je n'aurai pas pu étudier ma question de recherche sans un séjour à la Martinique, car la majorité des données analysées ne se trouvent pas sur internet ni dans des publications accessibles de l'extérieur.

3.2 Approche méthodologique

La recherche terrain à la Martinique a été particulièrement importante afin de me procurer les documents nécessaires à la méthode choisie pour ma recherche, soit une analyse de contenu. Cette technique est « un ensemble de démarches méthodologiques recourant à des méthodes et des techniques utilisées en vue d'interpréter des documents dans le but de connaître la vie sociale » (Sabourin, 2010 : 416). Plus spécifiquement, j'ai eu recours à l'analyse de contenu qualitative en raison des avantages liés à la flexibilité, la diversité des expériences de vie des femmes, l'accessibilité, ainsi que la recherche indirecte (Ollivier et Tremblay, 2000). Cette méthode donne accès à une plus grande variété de sources considérées comme non traditionnelles lorsque l'on compare avec l'analyse quantitative. De plus, l'analyse qualitative permet de découper le texte pour en saisir les différents sens selon l'organisation sociale de la connaissance et de développer plusieurs niveaux de lecture pour les mettre en commun (Sabourin, 2010). En effet, il est important de considérer les discours, autant écrits qu'oraux, comme positionnés dans des environnements particuliers; il faut les « envisager [...] comme un moment particulier d'un comportement social spécifique: une relation sociale de communication. » (Sabourin, 2010 : 419).

L'analyse de contenu qualitative m'a permis de comparer les actions de promotion du développement durable, ainsi que les projets de développement afin de vérifier s'ils contribuaient à l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes. Les documents choisis pour cette analyse ont en commun d'avoir été produits par les

organisations qui ont été comparées et discutent de développement durable social. Ces documents ont été consultés dans divers locaux, notamment les archives du CGM, les Archives départementales de la Martinique, le CRM, les bureaux de l'UFM et de la DRDFÉM, ainsi que la bibliothèque de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) – pôle Martinique et la bibliothèque Schœlcher à Fort-de-France.

En soi, les documents peuvent diverger quant au thème plus spécifique, à la longueur, au public auquel il est adressé, s'il discute ou non de l'égalité entre les hommes et les femmes, etc. La comparaison entre ceux-ci a pris la forme d'analyse de contenu thématique, soit par catégorie, en vérifiant la présence (fréquence) ou l'absence de certains éléments (Bardin, 2007). Les catégories ont été formées en respectant les règles de catégorisation habituelles, soit la pertinence, l'exhaustivité, l'exclusivité et la fidélité (objectivité) (Robert et Bouillaget, 2007). Elles sont le résultat d'un échantillonnage théorique progressif, c'est-à-dire d'un échantillonnage basé sur ma compréhension de la thématique étudiée (Altheide et Schneider, 2013). En effet, selon mon analyse, chaque organisation a des structures différentes et des mandats différents. Conséquemment, leur documentation produite devrait diverger à un certain moment dans la structure et les sous-thèmes du développement durable social. Le but est de comparer des documents qui sont en soi différents pour examiner les actions similaires de ces organisations et celles qui diffèrent. Les documents analysés ont été choisis en fonction du traitement accordé au thème du développement durable social afin de comparer dans quelle mesure les problèmes actuels de la société martiniquaise (violence envers les femmes, situations économiques précaires des femmes, emplois genrés, faible

représentation en politique, faible présence dans la littérature, etc.) y sont abordés; et dans l’affirmative, s’ils y sont discutés dans une perspective genrée afin de leur trouver une solution.

Grâce à une analyse sommaire des documents produits par chacune des organisations en rapport au développement durable social de 2007 à 2013, j’ai produit une analyse de contenu conceptuelle et qualitative de manière inductive. Ainsi, les catégories d’analyse sont basées sur les thèmes abordés au sein de ces documents (Berg, 2007). Comme l’expliquent Altheide et Schneider (2013), les analyses qualitatives ont souvent un protocole plus court que les analyses quantitatives, c’est-à-dire avec une douzaine ou moins de catégories. Dans mon cas, 10 thèmes structurent ma recherche.¹⁹ Il s’agit d’abord de vérifier si ces thématiques sont présentes (ou absentes) dans les publications de chaque organisation pour ensuite, dégager et comparer les initiatives et projets de développement durable social de ces organisations.

3.3 Exécution du plan de recherche

Cette démarche s’est déroulée en trois temps. Grâce à une lecture féministe postcoloniale, j’ai comparé de manière qualitative trois types de documents: (1) ceux produits par le Ministère des droits des femmes (MDF) et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l’égalité de la Martinique, (2) ceux élaborés par le Conseil

¹⁹ Ces dix thèmes ont été choisis par rapport à leur récurrence dans la littérature analysée.

général de la Martinique et le Conseil régional de la Martinique, ainsi que (3) ceux préparés par l'Union des femmes de la Martinique. L'information produite par le MDF est disponible en ligne sur son site internet ministériel. À partir des documents disponibles relatifs aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, j'ai sélectionné ceux en lien avec son aspect social. De plus, j'ai communiqué avec la DRDFÉM afin d'obtenir les documents produits pour la Martinique qui ne sont pas disponibles en ligne. J'ai aussi veillé à enrichir mes recherches avec les documents disponibles aux Archives départementales concernant les femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes à la Martinique. À l'échelon du gouvernement martiniquais, pour le CRM, j'ai communiqué avec la section en charge du développement durable afin d'obtenir des documents produits à ce sujet. Au niveau du CGM, j'ai consulté ses archives pour récupérer les documents appropriés liés au développement durable social et à l'égalité femmes-hommes. Le CRM et le CGM deviendront la Collectivité unique en 2015. En outre, j'ai assisté au Congrès des élus départementaux et régionaux, qui a eu lieu les 20 et 21 juin 2013, acquérant ainsi une meilleure compréhension du débat en cours sur la nature du développement durable et des actions à prendre pour le promouvoir. Au niveau de l'UFM, j'ai demandé aux membres de l'organisation la documentation relative aux campagnes annuelles de l'UFM depuis 2000. La liste complète de la documentation analysée se trouve à l'annexe 1.

3.4 Limite des méthodes

De par le choix de ma méthode de recherche, j'ai fait face à de nombreux défis. Au niveau de l'analyse de contenu, j'étais dépendante de productions provenant d'autrui qui peuvent parfois manquer en qualité, être incomplètes, ne pas être à jour ou n'être disponibles qu'à certains endroits (Ollivier et Tremblay, 2000). En effet, la majorité de ces productions n'étaient pas disponibles en ligne. Afin de sélectionner les documents à analyser, j'ai d'abord dû me déplacer aux différentes archives qui n'ont pas de catalogue virtuel, ni souvent de description pour les différents titres. Également, il m'a fallu contacter les personnes clés, selon mes recherches et mes opinions, pour obtenir la documentation voulue qui se trouvait souvent exclusivement sur leur disque dur au travail. Bref, il se peut que j'aie omis de poser certaines questions à une ou plusieurs personnes qui auraient pu me fournir des documents additionnels.

Ayant développé ma proposition de recherche au Canada de novembre 2012 à mars 2013 avec certaines attentes, j'ai dû l'adapter aux réalités martiniquaises une fois arrivée sur le terrain d'avril à août 2013. Par exemple, les personnes contactées répondaient peu souvent au premier appel ou au premier courriel. Toutefois, une fois leur attention attirée, elles faisaient preuve d'une grande aide. De plus, les activités gouvernementales et universitaires ralentissent en juillet pour souvent fermer complètement en août, et ce sans parler des multiples jours fériés et des ouvertures partielles les mercredis et vendredis après-midi. Ainsi, j'ai eu à me prendre extrêmement à l'avance pour obtenir les rencontres et les documents voulus.

Finally, the last challenge to overcome is the production of a truly feminist research. Unfortunately, at the UAG where I did my research, there was no professor specialized in feminist issues related to my research angle. I had to rely on my judgment during the research and on the advice of key people met at different organizations. Given that my supervisor, professor Huhua Cao, and the partner professor at the UAG, professor Olivier Dehoorne, do not regularly produce feminist analyses, I followed the recommendations of my co-supervisor, professor Caroline Andrew, specialist in women's issues in urban politics, in order to direct me adequately. In addition, during the writing of my thesis, I tried to avoid speaking in the name of Martinican women by attributing words or ideas that were not theirs. All these challenges shaped the collection of data, their analysis and the conclusions to which I arrived.

Chapitre 4: Collecte, analyse des données et discussion

Dans ce quatrième chapitre, je présente d'abord une description des documents analysés, ainsi que des données récoltées. Par la suite, je brosse, sous forme de tableaux, les résultats de ma recherche afin d'analyser cette information en deux parties. J'effectue en premier lieu un décompte de la présence de ces thèmes au sein d'une analyse qualitative²⁰. En me basant sur cette information, j'analyse ensuite quels sont les programmes et actions de développement durable discutés dans ces documents selon une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes. Je réserve la fin de ce chapitre pour une discussion relativement aux trouvailles découlant de mes analyses en lien avec les approches féministes postcoloniales.

4.1 Description des données

Étant donné que mon analyse comparative s'échelonne sur deux niveaux gouvernementaux, soit le national et le régional, ainsi que le secteur non gouvernemental, je vais d'abord vous présenter les documents analysés. La liste complète se trouve à l'annexe 1. Ceux-ci sont très différents d'une organisation à l'autre, mais ont été choisis en fonction du thème principal soit le développement durable social et analysé selon une perspective genrée. Ainsi, il importe de bien les décrire afin de susciter une compréhension maximale lors de l'analyse des résultats successive.

²⁰ Pour ce décompte, chaque document pouvait être compté une seule fois par thème, mais plusieurs fois s'il touchait à plusieurs thématiques.

À l'échelon national, ce sont les documents produits par le Ministère des droits des femmes (MDF) et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique (DRDFÉM) qui ont été analysés. La DRDFÉM est la continuité du MDF à la Martinique, alors il est logique que le MDF, soit l'organisme central, ait plus de documents produits que la DRDFÉM qui dépend du MDF. *Chiffres clés*, les éditions de 2007 à 2012, dressent un portrait quantitatif de la situation générale d'inégalité entre les hommes et les femmes en France dans différentes sphères de la vie. Les documents suivants discutent des changements et des objectifs visés par le dépôt du nouveau projet de loi visant une meilleure égalité entre les hommes et les femmes²¹:

- *Étude d'impact: Projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes;*
- *Exposé des motifs: Projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes;*
- ainsi que *Projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes*

Avant le dépôt de ce projet de loi, d'autres documents du MDF avaient comme objectif la promotion de l'égalité entre les sexes dans la société française, dont:

- *Dates clés: L'égalité entre les femmes et les hommes;*
- *Dossier de presse: Le 8 mars c'est toute l'année;*
- et *Une troisième génération des droits des femmes: vers une société de l'égalité réelle.*

Certains documents du MDF se concentrent plutôt sur les actions possibles au niveau de l'éducation des jeunes à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, soit:

- la *Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018;*
- et le *Rapport sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance.*

²¹ La première lecture du projet de loi a eu lieu au Sénat le 3 juillet 2013 et à l'Assemblée nationale le 18 septembre 2013.

Plusieurs documents du MDF mettent également l'accent sur les questions de violence.

C'est le cas du:

- *Dossier de presse sur le thème des violences faites aux femmes;*
- *du Programme-Action contre la violence faite aux femmes;*
- *du Programme provisoire du Colloque sur les violences faites aux femmes;*
- *et du document reflétant les Manifestations locales autour du 25 novembre 2012.*

Finalement, l'équité professionnelle est un sujet de plus en plus discuté comme le démontrent les documents:

- *Plafond de verre: les déterminants de l'avancement de carrière des cadres féminins;*
- *et Étude 'Plafond de verre: les déterminants de l'avancement de carrière des cadres féminins.*

Tous les sujets abordés en détail dans ces documents sont aussi discutés plus brièvement sur le site internet du MDF.

La prolongation du MDF, soit la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFÉM), produit des documents qui concordent avec les visions du MDF. Toutefois, ils sont moins complets en termes de thèmes abordés. Selon les nouvelles lois en vigueur depuis que le MDF a été recréé en 2012, tous les départements français doivent créer un plan d'égalité. Ainsi, la DRDFÉM s'est conformée à cette attente en créant le:

- *Plan régional stratégique d'égalité entre les femmes et les hommes – Martinique;*
- *ainsi que le Modèle de rapport de situation comparée.*

De plus, la DRDFÉM offre des formations liées à différents sujets d'égalité lorsque des institutions publiques et privées le lui demandent. Les formations données sont

- *L'égalité professionnelle entre femmes-hommes 1972-2012;*

- *L'égalité entre les femmes et les hommes: les enjeux;*
- et une formation de l'INSÉE *Femmes de Martinique en 2010: Plus d'emplois, mais des disparités persistantes.*

Une majeure partie des actions de la DRDFÉM est de coordonner des actions et programmes avec d'autres organisations afin de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, car le *Budget DRDFÉ – Martinique 2012-2013* est très mince. Ceci peut toucher plusieurs thèmes, mais la plupart du temps, celui de la violence comme le démontrent les documents:

- *Création de dispositifs depuis 2002 DRDFÉ – Martinique;*
- le documentaire *Le Voile du silence;*
- *l'Espace rencontre parents/enfants – Bilan des activités 2012;*
- et le *Parcours des femmes victimes de violences conjugales.*

La DRDFÉM défend également de nombreux enjeux qui gravitent autour de la santé sexuelle grâce aux publications:

- *Femmes et contraception à la Martinique;*
- *Conduite à risques, bas les masques!;*
- ainsi que les rapports d'activité du Réseau Sexualité Martinique.

Lorsque l'on descend à l'échelon régional, ce sont le Conseil général de la Martinique (CGM) et le Conseil régional de la Martinique (CRM) qui émergent comme organes décisionnels afin de mettre sur pied des projets de développement durable social. Ces deux organisations ont des compétences et des habilitations différentes à partir desquelles elles reçoivent certaines instructions de la France. Pour le moment, le CGM et le CRM sont séparés²², alors ils ont des publications et programmes différents. Le CGM produit plusieurs schémas départementaux dans une initiative de

²² À partir de mars 2015, il n'y aura qu'une seule institution, la Collectivité unique, qui regroupera les deux anciennes institutions.

développement durable social. Par contre, ceux-ci n'abordent pas de perspective d'égalité entre les sexes ni d'analyses genrées. Les schémas sont:

- le *Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées*;
- le *Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2008-2012*;
- le *Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2009-2013*;
- le *Schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2009-2013*;
- et le *Plan d'actions 2008-2014*.

Plusieurs publications du CGM sont centrées sur l'Agenda 21, dont, en partie, sur le développement durable social. Par contre, les aspects sociaux du concept ne sont quasiment pas abordés conjointement avec les questions de genre dans les documents produits:

- *Agenda 21 Martinique: Un projet partagé par tous les citoyens*;
- *Cartographie des actions de l'Agenda 21 Martinique*;
- *Le guide des bonnes pratiques: Agenda 21 Martinique*;
- ainsi que le *Récapitulatif des bonnes pratiques*.

Il existe toutefois deux publications commanditées par le CGM,

- *Femmes de la Martinique: Quelle histoire?*
- et *Passions Plurielles: Des femmes de tous les jours avec vous...*,

qui démontrent l'intérêt du CGM envers le changement des mentalités à la Martinique vers une île qui promeut plus l'égalité entre les femmes et les hommes. De plus, les discussions lors du *Congrès des élus départementaux et régionaux des 20 et 21 juin 2013* font état du Centre départemental de ressourcement et d'accompagnement dans la vie (CENDRA) qui a été mis sur pied et est géré par le CGM.

La documentation du CRM relativement au développement durable social est quasiment inexistante. Toutefois, les documents et discussions provenant du *Congrès*

des élus départementaux et régionaux des 20 et 21 juin 2013 montrent un changement du CRM vers une plus grande importance accordée au développement durable. Il demeure que l'aspect social y est moins abordé que les autres aspects. Également, le CRM a lancé en janvier 2013 une *Campagne de lutte contre la violence* qui semble vouloir indiquer un changement dans les futures actions du CRM.

Le dernier échelon, celui du secteur non gouvernemental, est représenté uniquement par l'Union des femmes de la Martinique (UFM). Cette organisation déploie majoritairement ses efforts au niveau de l'action militante en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. De plus, elle organise des actions directes pour la réduction des violences. À chaque année depuis l'an 2000, l'UFM organise une campagne annuelle à la fin novembre pour lutter contre les violences. Depuis 2007, les thèmes sont:

- *Ne soyons pas complices!* (2007);
- *Les enfants aussi sont victimes* (2008);
- *Les violences qui ne se voient pas tuent aussi!* (2009);
- *Ensemble continuons d'avancer!* (2010);
- *Violences sexuelles sa kriminel* (2011);
- *Les violences sexuelles, ça commence comme ça... disons non!* (2012);
- et *Les violences sexuelles tuent sans bruit: combattons-les!* (2013).

Pour appuyer ces campagnes, plusieurs articles et annonces sont produits par l'UFM, soit:

- *Dossier de presse: Les enfants aussi sont victimes* (2008);
- *Un week-end de drames à la Martinique: 3 femmes assassinées en 3 jours!* (31 janvier 2009);
- *Je ne suis pas seule* (2009);
- *Libres de nos choix. Libres de nos vies. Libre de dire non!!!* (2009);
- *Libres de nos choix, de nos vies, libres de dire NON* (13 juin 2010);
- *Violence conjugale: en mémoire de Sandra!* (13 juin 2010);
- *Slogan happening* (novembre 2010);

- *Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes* (25 novembre 2010);
- *La violence dans le couple... ce n'est jamais de l'amour* (2010);
- *Dossier de presse: Je m'en sors mieux avec vous! Ensemble continuons d'avancer!* (2010);
- *Violences sexuelles sa kriminel – Fok nou poté mannev* (16 novembre 2011);
- *Dépliants violences* (2011);
- *À la Martinique, 90% des violences sexuelles sont tuées* (2011);
- *Présentation CACEM* (2011);
- *Trop c'est trop... stop* (2011);
- *Campagne 2012 pour l'élimination des violences envers les femmes* (21 novembre 2012);
- *Les violences sexuelles, ça commence comme ça... Disons NON!* (27 novembre 2012);
- *Exposition Notre société au quotidien...* (2012);
- *Fanm, ansanm pou vansé! Les violences sexuelles, ça commence comme ça... Disons non!* (2012);
- *Disons encore plus fort et ensemble: non aux violences faites aux femmes, Non à ces violences les détruisent à vie, qui peuvent les tuer* (2013);
- et *Les violences sexuelles tuent sans bruit: combattons-les!* (2013).

Grâce à toute cette information récoltée, il sera possible, dans la prochaine section, de disséquer ces données afin de les analyser selon les approches postcoloniales féministes.

4.2 Analyse des données

4.2.1 Présence ou absence des thèmes de développement durable social

Le Tableau 4.2.1 constitue une synthèse des différents thèmes du développement durable social émergent de la littérature analysée²³ au sein des écrits du gouvernement national limité au MDF et à la DRDFÉM, du gouvernement régional représenté par le

²³ Les thèmes sont les violences, l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, la santé, le logement, les transports, la parité, la pauvreté et l'exclusion, ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes.

CGM et le CRM, ainsi que d'une organisation non gouvernementale de femmes, soit l'UFM.

Tableau 4.2.1 – Occurrence (présence/fréquence versus absence) des thèmes du développement durable social selon les organisations

Thèmes	Échelon national		Échelon régional		ONG régionale ²⁴
	<i>MDF</i>	<i>DRDFÉM</i>	<i>CGM</i>	<i>CRM</i>	<i>UFM</i>
Violences envers les femmes	9	4	2	0	27
Éducation	8	1	1	0	1
Formation professionnelle	2	0	0	0	0
Emploi	8	2	3	1	0
Santé	5	3	1	1	9
Logement	1	0	2	1	0
Transport	0	0	1	1	0
Parité	5	2	0	0	0
Pauvreté et exclusion	0	0	2	0	0
Égalité	6	3	1	0	0
Total	44	15	13	4	37

Le MDF est réapparu sous la présidence du gouvernement Hollande après une hibernation de près de 30 ans. Durant cette période, il n'y avait pas de ministère; les questions des droits des femmes étaient assignées à un-e ministre comme sous-compétence. Ainsi, depuis le 15 mai 2012, la ministre des droits des femmes, Madame Najat Vallaud-Belkacem, et les fonctionnaires du ministère ont eu énormément de travail pour mettre en place des projets sur des bases presque inexistantes. Or, de toutes les organisations étudiées, il est clair que le MDF est la plus diversifiée relativement aux thématiques abordées. Le seul sujet qui n'a pas été touché est celui du transport. Les thèmes les plus populaires sont ceux des violences envers les femmes (20%), de

²⁴ Organisation non gouvernementale régionale

l'éducation (18%), de l'emploi (18%) et de l'égalité entre les femmes et les hommes (14%). La santé et la parité sont quelque peu moins abordées à 11% chacun, alors que le logement et le transport sont laissés loin derrière.

À la Martinique, l'instance chargée d'assurer l'application et le respect des mesures du MDF est la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Martinique. Ceci constitue un grand titre pour une seule personne, Madame Josette Augustin. En plus du manque de ressources humaines (aucun-e employé-e), Madame Augustin doit travailler avec un petit budget (208 695 euros pour 2013). Ces deux facteurs peuvent contribuer à expliquer le fait que la DRDFÉM compte beaucoup moins d'occurrences recensées que le MDF. La DRDFÉM traite davantage des violences envers les femmes (27%), de la santé (20%) et de l'égalité entre les hommes et les femmes (20%). L'emploi et la parité à 13% semblent avoir une certaine importance, du moins plus que l'éducation, la formation professionnelle, le logement et le transport. Il n'est par ailleurs pas surprenant que les thématiques du logement et du transport soient absentes du MDF et de la DRDFÉM, car la DRDFÉM tire ses mandats du MDF.

Plus nous continuons à analyser les données de gauche à droite dans le Tableau 4.2.1, soit du national au régional au non gouvernemental, plus les occurrences diminuent et deviennent inexistantes dans certaines catégories. Cette constatation incarne l'ambiguïté entre le schéma colonial français et la volonté d'autonomie de décisions à la Martinique en relation avec le contexte particulier de l'île. À l'échelon régional, les occurrences ne sont pas élevées, variant d'une, deux ou d'aucune présence.

Les intérêts du CGM portent sur l'emploi (23%), les violences (15%), le logement (15%), ainsi que la pauvreté et exclusion (15%). L'éducation, la santé, le transport, ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes, à seulement une occurrence chaque, représentent 8% respectivement des thèmes abordés. Aucune documentation ne réfère à la formation professionnelle ou à la parité. Le CRM fait piètre figure au niveau des violences, de l'éducation, de la formation professionnelle, de la parité, de la pauvreté et exclusion, ainsi que de l'égalité entre les hommes et les femmes. Les thématiques de l'emploi, la santé, le logement et le transport ne sont guère mieux avec seulement une occurrence chacune, soit 25% respectivement.

Au niveau de l'UFM, les écrits de l'organisme laissent transparaître l'importance de la thématique des violences envers les femmes, qui représente 73% des thèmes abordés, et de la santé, surtout sexuelle, à 24% de représentativité. Il y a une maigre présence de l'éducation (2%) découlant d'une formation offerte par l'UFM à la demande de certaines organisations et écoles. Tous les autres sujets, non sans intérêt pour l'UFM, sont intouchés à cause de la concentration des énergies autour des questions de violences et de santé sexuelle.

Sauf pour le CRM, la question des violences envers les femmes occupe une très grande place dans les écrits des organisations étudiées. Cela s'explique par les partenariats qui sont formés entre toutes ces organisations pour répondre aux problèmes des violences en général dans le but de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. Au niveau des gouvernements nationaux et régionaux, la santé et l'emploi

semblent être les deux priorités en sus des violences. Outre ces similarités, les données démontrent des intérêts divergents pour les thématiques importantes à chacune de ces organisations. Ainsi, ces données laissent présager que le CGM et le CRM pourraient faire plus, surtout pour compléter les actions du MDF, de la DRDFÉM et de l'UFM qui promeuvent l'égalité entre les hommes et les femmes, en concentrant leur énergie sur les thèmes moins avancés par ces derniers.

4.2.2 Les initiatives (actions et projets) de développement durable social

Grâce à ce survol des documents produits par les organisations, je peux maintenant discuter des initiatives et des projets pour la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes en faveur du développement socialement durable représentés intégralement dans les annexes 2, 3, et 4. En matière d'initiative de durabilité sociale, le MDF (Annexe 2) a créé nombre de projets très ambitieux. Certains de ces projets sont l'ABCD de l'égalité visant les enfants du primaire²⁵, le Projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif 2013-2018, la mise en place du Téléphone grand danger pour les femmes victimes de violence, ainsi que l'avènement de la gratuité des méthodes de contraception pour les jeunes filles entre 15 et 18 ans. Pour mettre en place ces projets et ses autres mandats, la DRDFÉM (Annexe 2) doit tenter de soutenir certaines actions en créant des partenariats avec des organisations martiniquaises en plus de leur demander de fournir la grande majorité des fonds pour appuyer ces projets. Ces

²⁵ L'ABCD de l'égalité est un projet dédié aux enfants du primaire qui vise à leur transmettre des valeurs d'égalité et de respect entre les garçons et les filles.

partenariats sont souvent bâtis avec le CRM, le CGM et des organisations à but non lucratif, tels que l'UFM, le centre Rosanie Soleil, le Réseau sexualité et AIDES Martinique. Ces projets incluent, entre autres, la référente violences conjugales, l'intervenante sociale à la gendarmerie, le dispositif d'urgence et d'accompagnement, la cellule d'accompagnement psycho-social des auteurs de violence, le lieu d'accueil de jour, l'espace-rencontre parents/enfants et le centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Cette situation favorise la création de partenariats pour des initiatives durables. Par contre, la DRDFÉM devient très dépendante des objectifs et du bon vouloir de ces organisations. Cela explique pourquoi seulement une partie des projets français sont mis en place à la Martinique d'une part, et leur articulation autour de la question des violences envers les femmes d'autre part. Eu égard à sa dépendance envers les activités des organismes à but non lucratif, la DRDFÉM promeut également le thème de la réduction des violences par les formations qu'elle donne et les activités éducatives pour les enfants offertes en partenariat avec ces organismes.

Au niveau du CGM (Annexe 3), cette organisation a créé plusieurs schémas départementaux d'actions pour les questions sociales²⁶. Ce sont de belles initiatives de développement durable social; par contre, elles ne prennent pas en considération les spécificités des questions des femmes et ne parlent pas plus d'égalité entre les hommes et les femmes. Le seul moment où il est question des femmes est lors de la mention de

²⁶ Les sujets des schémas départementaux sont (1) l'enfance et la famille, (2) en faveur des personnes âgées, (3) en faveur des personnes handicapées, (4) pour le logement des personnes défavorisées, ainsi que concernant (5) l'Agenda 21.

CENDRA²⁷ et de la constatation que le modèle de la famille à la Martinique est celui d'une monoparentalité féminine, donc qu'il faut prévoir des programmes de soutien à ce sujet. Dans le cadre de l'Agenda 21, un des multiples objectifs mentionnés est de «promouvoir l'égalité homme-femme». Finalement, le CGM a commandité deux publications: *Femmes de la Martinique: Quelle histoire?* et *Passions plurielles – Des femmes tous les jours avec vous...* qui montrent une certaine volonté de sortir les femmes de l'ombre. Ces publications démontrent ce que les femmes de la Martinique sont en mesure de faire, ainsi que ce qu'elles font déjà dans le but de déconstruire les stéréotypes, en particulier d'ordre professionnel.

Du côté du CRM (Annexe 3), très peu est fait en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi au niveau du développement durable. Toutefois, il y a une volonté de mettre en place des projets de développement durable surtout axés sur l'aspect social. C'est pourquoi un congrès des élus départementaux et régionaux avait été demandé par le CRM²⁸. En effet, c'est le CRM qui a préparé la grande majorité de la documentation pour ce congrès, dont le document en faveur de la transformation de la nature du développement durable vers un développement durable sociocentré. Pour l'instant, aucun de ces documents ne tient compte des spécificités des situations des femmes. Par contre, un projet prometteur a vu le jour en janvier 2013, soit la campagne de lutte contre la violence organisée par le CRM.

²⁷ CENDRA, homonyme de la victime par immolation, Sandra Cadet-Petit, est un centre pour les femmes victimes de violence conjugale.

²⁸ Un congrès des élus départementaux et régionaux est nécessaire afin de pouvoir voter le transfert de d'habilitations et de compétences du gouvernement français vers le gouvernement martiniquais.

Au niveau de l'UFM (Annexe 4), depuis le début des années 2000, ses actions se focalisent surtout autour des questions des violences. Ce changement dans ses activités a fait en sorte que l'UFM se dédouble sur deux axes, soit l'aide et l'accompagnement des femmes victimes de violence et la prévention des violences. Pour répondre aux besoins des femmes victimes de violence, l'UFM a créé en 2000 l'espace d'écoute Jeanne-Léro et le premier centre d'hébergement pour les femmes victimes de violences qui a été géré pendant cinq ans par l'UFM. De plus, chaque année durant les mois de novembre et décembre, l'UFM réalise sa campagne annuelle sur la prévention des violences. Le cycle actuel de trois ans se concentre sur les violences sexuelles.

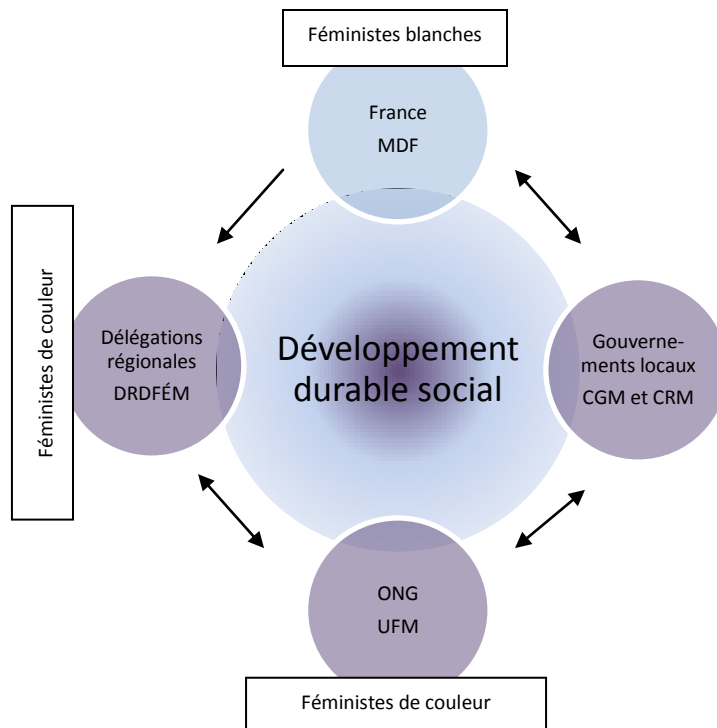
Bien que la DRDFÉM ait de merveilleux principes issus du gouvernement français à appliquer, elle est toutefois limitée dans les actions qu'elle peut faire en raison de son budget et de ses effectifs. De ce fait, la DRDFÉM travaille plus en relation avec les autres ministères afin de mettre en place des actions qui répondent à la réglementation en matière d'égalité hommes-femmes. De plus, elle utilise le peu d'argent qu'elle a pour soutenir des organisations à but non lucratif dans la lutte contre les violences et les inégalités liées au sexe. Finalement, la DRDFÉM effectue des formations sur les droits des femmes, l'égalité et la situation martiniquaise lorsqu'elle est sollicitée. Les actions du CGM sont beaucoup plus circonscrites dans le sens qu'elles touchent seulement la création du centre CENDRA pour les femmes victimes de violence et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, mais strictement dans le texte de l'Agenda 21. Cette situation est déjà plus engagée que celle du CRM qui ne dit mot sur le sujet sauf dernièrement avec la campagne de lutte contre la violence.

Finalement, les actions de l'UFM rejoignent autant la DRDFÉM que le CRM ou le CGM dans le sens que l'UFM obtient des fonds et des mandats d'eux. L'UFM est ainsi une des organisations militantes en faveur des droits des femmes qui offrent des services directs à celles-ci, en plus de travailler à la prévention des actes de violence afin de les réduire. Ceci contribue à transformer la situation actuelle d'inégalité entre les femmes et les hommes.

4.3 Discussion: Les théories appliquées aux pratiques martiniquaises

Basée sur la description des données (section 4.1) et les analyses de celles-ci (section 4.2), cette section fera guise de discussion à propos des éléments ressortis lors de l'analyse. Pour ce faire, le cadre conceptuel de départ sera remodelé aux données amassées lors de la recherche.

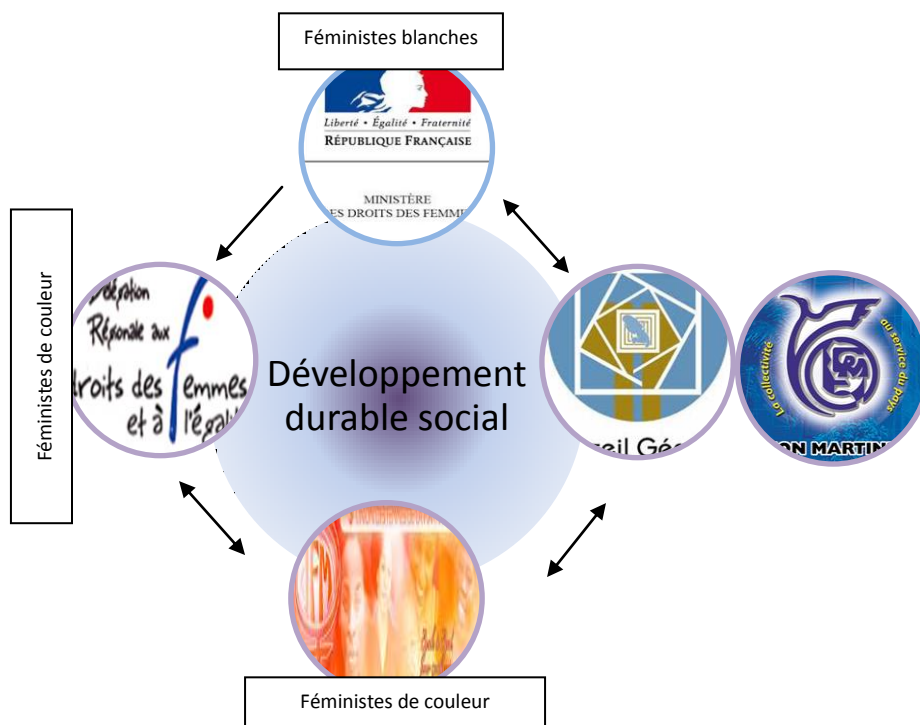
Figure 4.3 – Cadre conceptuel original



Légende

MDF	Ministère des droits des femmes
DRDFÉM	Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité
CGM	Conseil général de la Martinique
CRM	Conseil régional de la Martinique
ONG	Organisation non gouvernementale
UFM	Union des femmes de la Martinique

Figure 4.4 – Cadre conceptuel modifié



Si nous revenons au cadre conceptuel de départ et l’appliquons à l’analyse effectuée, la répartition des thématiques importantes selon les organisations et les initiatives prises en matière de développement durable s’expliquent plus facilement. La Délégation régionale aux droits des femmes et à l’égalité (DRDFÉM) est basée sur le schéma colonial dans le sens qu’elle est le prolongement du Ministère des droits des femmes (MDF) à la Martinique devant réaliser les projets du MDF et atteindre les objectifs fixés par le ministère en France. Il y a très peu de place à la négociation pour Madame Augustin à la DRDFÉM, sauf à savoir quelles initiatives du MDF prendront le relai sur d’autres, faute de moyens financiers et humains. C’est une relation

unidirectionnelle qui part du MDF²⁹ vers la DRDFÉM³⁰; c'est pourquoi les thèmes et les initiatives se ressemblent énormément.

Entre le gouvernement national et les instances gouvernementales régionales, il existe un processus de négociation, car la relation est bidirectionnelle. Elle est un hybride entre l'imposition du schéma colonial par les délégations à la Martinique et la volonté d'autonomie du Conseil général de la Martinique (CGM) et du Conseil régional de la Martinique (CRM) pour gouverner leurs propres affaires. À cause du cadre de la loi sur la départementalisation et par le fait que plusieurs compétences sont toujours contrôlées par le gouvernement français, la force de la relation est en partance de la France vers la Martinique même si elle s'effrite peu à peu. C'est ainsi que les thèmes du développement les plus importants pour le MDF et la DRDFÉM sont abordés par au moins une des deux instances régionales sinon les deux. Il est intéressant d'observer que la force des actions du CGM et du CRM est décidée par ces deux instances sur la base de leur volonté d'indépendance envers le gouvernement national et les féministes à majorité blanches par rapport à chaque sujet. De plus, il existe actuellement un mouvement où le CGM et le CRM désirent obtenir plus de compétences pour former la Collectivité unique en 2015.

Finalement, l'Union des femmes de la Martinique (UFM) doit tenter de satisfaire autant au schéma colonial qu'à celui d'autonomie de la Martinique, car l'organisation de

²⁹ Composée d'une majorité de féministes françaises blanches.

³⁰ Composée d'une féministe martiniquaise noire.

femmes la plus importante de la Martinique est dépendante autant de la DRDFÉM que du CGM et du CRM³¹ dans l'octroi de fonds et dans la création de partenariats. Ainsi, l'UFM entretient des liens avec toutes les autres organisations en se soumettant à leur modèle privilégié, toutefois, en imposant sa thématique principale et sa vision sur celle-ci: les violences.

Ce cadre conceptuel adapté à ma recherche démontre que le concept de citoyenneté française est déconnecté de la réalité martiniquaise. Plus particulièrement, l'idée d'égalité dans le slogan « Liberté, égalité, fraternité » semble signifier l'homogénéité dans les processus plutôt que le traitement équitable des différents processus. Cela est difficile pour la Martinique et les autres DOM, car les réalités et programmes français (MDF et DRDFÉM) ne cadrent pas totalement avec ceux de la Martinique (CGM, CRM et UFM). De par ses situations particulières, attribuables à la géographie, le climat, l'économie, la démographie et la pauvreté, la Martinique ne peut pas estimer atteindre les mêmes conditions de vie que la France avec les mêmes programmes français. Cette ambiguïté de l'identité martiniquaise (être Français sans être véritablement Français), se répercute dans les programmes de développement durable social. Il y a une certaine partie des idées françaises qui se perd dans le trajet entre la France et la Martinique. D'autres idées voient le jour en se basant sur le contexte spécifique de la Martinique, en particulier dans les efforts féministes de se faire accepter par la société martiniquaise sans paraître colonial. C'est la lutte et le dialogue entre ces différentes idées, françaises et martiniquaises, ainsi que féministes françaises et

³¹ Composés majoritairement de Martiniquais noirs.

féministes martiniquaises, qui modèlent le paysage martiniquais actuel. Si la France et la Martinique ouvrent un dialogue réel, le potentiel des programmes de développement durable social français adaptés aux réalités martiniquaises en utilisant la réduction des inégalités semble porteur de changements durables. C'est ici que l'échelon régional devrait être davantage considéré de même que le secteur non gouvernemental afin de penser et de mettre en place les projets. Toutefois, la volonté et l'énergie doivent être au rendez-vous afin de les réaliser.

Afin d'être véritablement durable, le développement social doit être basé également sur les réalités locales des populations. Si un programme ou une action ne résonne pas auprès d'une population, il ne sert à rien de l'appliquer comme tel. Ce sera plutôt contre-productif et une perte d'énergie. Il serait plus intéressant d'allier plusieurs idées qui ont fonctionné ailleurs avec les idées locales afin de créer des programmes et des actions hybrides qui pourront être appropriés par les citoyen-ne-s de l'endroit. Ceci est vrai pour la Martinique, mais il peut l'être n'importe où ailleurs. Ainsi, il est nécessaire de considérer les opinions des différents niveaux de gouvernement, en plus des secteurs non gouvernementaux qui sont touchés directement par le sujet abordé. La discussion au niveau des différents enjeux de développement durable et de réduction des inégalités entre les sexes est de loin préférable, même si elle peut prendre beaucoup de temps, à l'exécution hâtive de nouveaux projets dans un but d'efficacité et de réduction des délais et dont les conséquences pour les différentes parties n'auront pas été analysées.

Conclusion: L'efficacité de l'outil en gestion locale et inclusive

L'objectif de recherche de ce mémoire, soit répondre à la question « comment les programmes et les actions de développement durable social du gouvernement français, des instances gouvernementales martiniquaises et du secteur non gouvernemental se rejoignent-ils ou diffèrent-ils au niveau de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes? », a été analysé selon (1) les projets de développement durable soutenus par les acteur-trice-s, ainsi que selon (2) les éléments de ressemblance et de différence des actions de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est ainsi ressorti que la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFÉM) est très dépendante du Ministère des droits des femmes (MDF) dans ses principes directeurs. Toutefois, le petit budget de la délégation française à la Martinique fait en sorte qu'elle doive compter sur des organisations non gouvernementales, dont l'Union des femmes de la Martinique (UFM), ainsi que sur les instances gouvernementales martiniquaises, c'est-à-dire le Conseil général de la Martinique (CGM) et le Conseil régional de la Martinique (CRM), pour compléter ses actions. Conséquemment, les actions de la DRDFÉM sont concentrées sur les questions de violence, car ce sont les thèmes chers aux yeux de ses organismes partenaires. De leur côté, le CRM et le CGM en sont encore à leur début en ce qui a trait à la mise sur pied de réels projets de développement durable social, mais, plus précisément, relativement à la création de projets qui tiennent compte de l'égalité entre les sexes.

La mise en place sous peu (mars 2015) de la Collectivité unique, avec plus de compétences que ce qu'ont le CGM et le CRM mis ensemble, donnera plus de moyens à la Martinique afin de se développer de manière endogène et durable. De plus, ces nouvelles compétences et habilitations pourront être mieux adaptées en étant gérées à la Martinique, car elles auront la potentialité de mieux tenir compte des spécificités martiniquaises. Ceci est présentement difficile à accomplir quand les compétences et les habilitations sont uniquement gérées en France, soit à 7000 km de distance, 8 heures de vol et 6 heures de décalage horaire. Ce commentaire n'appelle pas à l'indépendance de la Martinique vis-à-vis de la France, mais à une meilleure mise en pratique des programmes sociaux français à la Martinique en permettant une gestion locale et le développement d'une expertise locale face à ces questions. Le développement social durable qui en résulterait deviendrait un outil de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes à la Martinique s'il était réellement incorporé dans ce mode de gestion local et modelé.

Ceci est particulièrement vrai pour les programmes du Ministère des droits des femmes. Il semble avoir une hésitation à la Martinique à mettre en place les recommandations du MDF, car l'autorité postcoloniale y serait également reproduite par les féministes à majorité blanches. À mon sens, la Martinique a intérêt à se doter d'une véritable Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité en ayant plus de ressources humaines et monétaires, mais également en lui permettant d'adapter les programmes français aux conditions très spécifiques de la Martinique. La DRDFÉM devrait devenir une actrice influente du développement durable social promu par la

Collectivité unique à défaut de quoi la question de l'égalité entre les femmes et les hommes risque encore une fois d'être reléguée au second plan. La DRDFÉM, la Collectivité unique, ainsi que l'Union des femmes de la Martinique sont tenues de devenir des partenaires constants utilisant ensemble l'outil qu'est le développement durable social afin de créer un véritable changement. Il est essentiel que les mentalités martiniquaises se transforment pour améliorer la situation d'inégalité entre les hommes et les femmes. Ceci laisse présager l'importance :

- du changement des règles politiques pour les adapter aux femmes;
- de l'enseignement de l'égalité femme-homme aux enfants dont l'orientation professionnelle,
- de la déconstruction des stéréotypes genrés dans les médias;
- de la création de lois effectives pour la présence de femme aux postes de prises de décisions;
- de la féminisation des noms de métiers;
- de la lutte contre les violences;
- de la fin des cumuls des mandats;
- de la lutte contre les plafonds de verre;
- ainsi que de la compréhension que l'universalité et la neutralité de l'État français privilégient en fait le masculin au détriment du féminin.

La forte relation de dépendance entre la Martinique et la France fait en sorte que les relations intra-Caraïbes sont limitées. L'ajout de la Martinique comme observateur dans le CARICOM en 2012 est un premier pas vers une ouverture aux autres îles caribéennes. La Martinique gagnerait à participer à leurs conférences et activités afin de travailler ensemble pour faire avancer les choses. Les Caraïbes font face à assez de problèmes d'ordre climatique, économique et social qu'il me semble bénéfique d'ouvrir le dialogue avec les autres îles afin de trouver des solutions communes aux défis à venir, dont ceux de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le partage

d'expériences caribéennes avec les expériences françaises donnerait un plus grand éventail de données et de ressources à la Martinique pour décider quelles actions et quels projets sont les meilleurs à adapter à leurs situations.

Au point où elle en est à la Martinique, la porte du dialogue ne semble pas complètement fermée avec la France ni avec les îles voisines, alors je crois qu'elle demeure la meilleure option pour mettre en place un développement socialement durable en tenant compte des idées des minorités. De plus, le changement vers la Collectivité unique sert d'opportunité exceptionnelle pour réparer ce qui ne fonctionne pas grâce au développement durable social, un outil indispensable pour l'atteinte de l'égalité entre les sexes. En tenant compte des gestes, des idées et des intentions d'une multitude d'acteur-trice-s, la création de politiques publiques sur le développement durable social aurait plus de chance d'être adaptées aux réalités de la Martinique, des communautés et des organisations locales tout en tenant compte des diversités en existence. De plus, cela permettrait à la communauté martiniquaise d'évaluer les projets de développement durable afin de connaître leurs apports pour chacun des acteur-trice-s. Toutes ces recommandations visent des projets de développement durable social fonctionnels, se basant sur le principe de l'égalité femmes-hommes et tenant compte les intérêts de chaque groupe pour déconstruire les rapports sociaux de sexe et les inégalités.

Bibliographie

Acker, Sandra. 2000. « In/Out/Side. Positioning the Researcher in Feminist Qualitative Research ». *Documentation sur la recherche féministe* 28 (1-2) : 189-208.

Altheide, David et Christopher J. Schneider. 2013. « Process of Qualitative Document Analysis ». *Qualitative Research Methods*. Thousand Oaks: SAGE Publications.

Anglo, Roger. 2010. *Martinique, Guyane, Guadeloupe: Les raisons de la colère: les conditions du changement*. Paris: L'Harmattan.

Antidote. 2013. *Définition d'interculturalité* [cédérom]. Montréal: Druide informatique.

Antrobus, Peggy. 2001. « Women's Defense of Local Politics in the Face of Structural Adjustment and Globalization ». *Revue canadienne des études du développement* 22: 957-963.

Audebert, Cédric. 2011. « Les Antilles françaises à la croisée des chemins: de nouveaux enjeux de développement pour des sociétés en crise ». *Les Cahiers d'Outre-Mer* (no 256): 23-549.

Augier, Dominique. 2007. « Tourisme, écotourisme et stratégies de développement dans la Caraïbe ». *Études caribéennes* 6 (avril 2007).

Badie, Bertrand et Marie-Claude Smouts. 1999. « L'émergence des biens communs ». *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*. Paris: Presses de la FNSP, 205-225.

Ballet, Jérôme, Jean-Luc Dubois et François-Régis Mathieu. 2004. « À la recherche du développement socialement durable: concepts fondamentaux et principes de base ». *Développement durable et territoires* (dossier 3): 1-13.

Bardin, Laurence. 2007. *L'analyse de contenu*. Paris: Presses Universitaires de France.

Benbassa, Esther (dir). 2010a. « De la Révolution française à la fin du 19^e siècle ». *Dictionnaire des discriminations*. Paris: Larousse.

Benbassa, Esther (dir). 2010b. « Féminisme ». *Dictionnaire des discriminations*. Paris: Larousse.

Benelli, Natalie et coll. 2006. « Édito, Les approches postcoloniales : apports pour un féminisme antiraciste ». *Nouvelles Questions Féministes* 25 (1) : 4-12.

Benessaïeh, Afef. 2010. « La perspective postcoloniale. Voir le monde différemment ». dans O'Meara, Dan et Alex McLeod, dir. *Théorie des relations internationales*:

contestations et résistances. Montréal: Athéna: Centre d'études des politiques étrangères et sécurité (CEPES), 365-378.

Berg, Bruce L. 2007. « Chapter 11: An Introduction to Content Analysis ». *Qualitative Research Methods for the Social Sciences*. Boston: Allyn and Bacon.

Bilge, Sirma. 2009. « Théorisations féministes de l'intersectionnalité ». *Diogène* 225 (1): 70-88.

Bolles, Lynn A. 2009. « Women and Development ». dans Hillman, Richard et Thomas D'Agostino, dir. *Understanding the Contemporary Caribbean*. Boulder: Lynne Rienner Press, 257-287.

Bosc, Pierre-Marie, Marie-Hélène Dabat et Élodie Maître d'Hôtel. 2010. « Quelles politiques de développement durable au Mali et à Madagascar? ». *Économie rurale* 320 (novembre-décembre): 24-38.

Boussuge, Agnès et Élise Thiébault. 2007. *Si j'étais présidente – Des femmes en politique*. Paris: Syros.

Brereton, Bridget. 2004. *General History of the Caribbean: The Caribbean in the Twentieth Century*. UNESCO Publishing.

Burac, M. et M. Desse, dir. 2003. « Martinique, Guadeloupe et Guyane à l'aube du XXI^e siècle : un état des lieux indispensable ». *Les Antilles et la Guyane françaises à l'aube du XXI^e siècle*. Schoelcher: GEODE Caraïbe,

Colón, Alice et Rhoda Reddock. 2004. « The Changing Status of Women in the Contemporary Caribbean ». dans Brereton, Bridget, dir. *General History of the Caribbean: The Caribbean in the Twentieth Century*. UNESCO Publishing.

Compaore, Nestorine P. 2010. « Chapitre 7 : Le défi du développement humain durable par les femmes et les hommes ». dans Gaudet, Jeanne d'Arc et Louise Lafortune, dir. *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 81-101.

Condon, Stephanie. 2004. « Gender Issues in the Study of Circulation between the Caribbean and the French Metropole ». *Caribbean Studies* 32 (1): 129-159.

Confiant, Raphaël. 2005. « La créolité contre l'enfermement identitaire ». *Multitudes* 22 (3) : 179-185.

Conseil Général de la Martinique. 2013. *Accueil* [En ligne] <http://www.cg972.fr/site/html/index.php> (page consultée le 6 mars 2013).

Cornwall, Andrea. 2008. « Chapter 32: Whose Voices? Whose Choices? Reflections on gender and participatory development ». dans Momsen, Janet D, dir. *Gender and development: critical concepts in development studies*. New York: Routledge,

Coulibaly, Alban A. 2010. *La crise économique et sociale aux Antilles: le cas de la Martinique, entre impasse et évolution*. Paris: Publibook.

Dagenais, Huguette. 1994. « Quand la réalité fait éclater les concepts... Réflexion méthodologique sur les femmes et le développement dans la région caraïbe ». dans Dagenais, Huguette et Denise Piché, dir. *Femmes, féminisme et développement*. Montréal: McGill-Queen's University Press, 111-151.

Dehoorne, Olivier et Huhua Cao. 2005. « Mobility and Tourist Places. The case of Martinique Island, a French Territory in the Caribbean » *Belgian Journal of Geography* 1-2: 121-133.

Desse, Michel et Laurent Jalabert. 2008. « Les Départements Français d'Amérique: assimilation, dépendance, et crise identitaire de 1945 à nos jours », dans F. Taglioni et J-M. Théodat, dir., *Coopération et intégration: Perspectives panaméricaines*. Paris: L'Harmattan, 165-183.

Desse, Michel. 2010. « Guadeloupe, Martinique, LKP, crise de 2009, crise économique: de crises en crises: la Guadeloupe et la Martinique ». *Études caribéennes* 17 [En ligne] http://etudescaribennes.revues.org/4880_ (page consultée le 19 octobre 2012).

Dominelli, Lena. 2006. « Feminist Political Action ». *Women and Community Action*. Bristol: The Policy Press, 185-206.

DRÉDFM (Délégation régionale à l'égalité et aux droits des femmes de la Martinique). 2012. *Plan régional stratégiques d'égalité entre les femmes et les hommes Martinique*.

Enquête ESCAL Martinique. *Femmes et contraception en Martinique*.

Falquet, Jules. 2003. « Femmes, féminisme et 'développement': une analyse critique des politiques des institutions internationales ». dans Jeanne Bisilliat, dir., *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*. Paris: Karthala, 75-112.

Falquet, Jules. 2007. « Le mouvement féministe en Amérique latine et aux Caraïbes: Défis et espoirs face à la mondialisation néo-libérale ». *Actuel Marx* 2 (42): 36-47.

France. 2012. *Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement* [En ligne] <http://www.territoires.gouv.fr/> (page consultée le 6 décembre 2012).

France. Alefpa Rosannie Soleil. 2012. *Espace rencontre parents/enfants – Bilan d'activités 2012*. Fort-de-France: Agence régionale de santé.

France. Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique. *Conduite à risques, bas les masques!* Fort-de-France: Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique.

France. Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique. *Création de dispositifs depuis 2002 DRDFÉ – Martinique.* Fort-de-France: Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique.

France. Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique. *Budget DRDFÉ - Martinique 2012-2013.* Fort-de-France: Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique.

France. Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique. *Parcours de femmes victimes de violences conjugales.* Fort-de-France: Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique.

France. Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique. *Plan régional stratégique d'égalité entre les femmes et les hommes – Martinique.* Fort-de-France: Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique.

France. Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique. *Modèle de situation comparée.* Fort-de-France: Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique.

France. Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique. *Présentation de formation - L'égalité entre les femmes et les hommes: les enjeux.* Fort-de-France: Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique.

France. Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique. *Présentation de formation: L'égalité professionnelle entre femmes-hommes 1972-2012.* Fort-de-France: Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique.

France. Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique. *Documentaire: Le Voile du silence.* Fort-de-France: Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Martinique.

France: Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). 2010a. *Présentation de la région* [En ligne] <http://www.insee.fr/fr/regions/martinique/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm> (page consultée le 19 janvier 2014).

France: Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). 2010b. *Présentation Femmes de Martinique en 2010 : Plus d'emplois mais des disparités persistantes.*

France: Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). 2012a. *Femmes & Hommes : Regards sur la parité à la Martinique* [En ligne]

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/martinique/themes/etudes_detailedes/parite_f_h_ma/parite_f_h_ma.pdf (page consultée le 12 janvier 2013).

France: Institut national de la statistique et des études économiques (INSÉE). 2012b. *Participation des femmes aux instances de gouvernance en 2011 : comparaisons régionales* [En ligne] http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=DTD306R (page consultée le 12 janvier 2013).

France: Institut national de la statistique et des études économiques (INSÉE). 2012c. *Canton ou ville de Fort-de-France* [En ligne] <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/esl/comparateur.asp?codgeo=cv-97299> (page consultée le 16 février 2013).

France: Institut national de la statistique et des études économiques (INSÉE). 2012d. *Population légale 2010 Martinique* [En ligne] http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=19426 (page consultée le 16 février 2013).

France: Institut national de la statistique et des études économiques (INSÉE). 2012e. *Taux du chômage stable en 2012* [En ligne] http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=19230#un (page consultée le 26 octobre 2013).

France. Ministère des droits des femmes. 2011. *Chiffres clés 2011 L'égalité entre les femmes et les hommes*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2012. *Chiffres clés 2012 L'égalité entre les femmes et les hommes*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2012. *Dates clés: L'égalité entre les femmes et les hommes*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2012. *Étude "Plafond de verre: les déterminants de l'avancement de carrière des cadres féminins"*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2012. *Programme provisoire du Colloque sur les violences faites aux femmes*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2012. *Programme-Action contre la violence faite aux femmes*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2012. *Rapport sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2012. *Une troisième génération des droits des femmes: vers une société de l'égalité réelle*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2013 *Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2013. *Dossier de presse sur le thème des violences faites aux femmes*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2013. *Dossier de presse: Le 8 mars c'est toute l'année*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2013. *Étude d'impact: Projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2013. *Plafond de verre : les déterminants de l'avancement de carrière des cadres féminins*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2013. *Projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes: Exposé des motifs*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Ministère des droits des femmes. 2013. *Projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Paris: Ministère des droits des femmes.

France. Service des droits des femmes et de l'égalité. 2007. *Chiffres clés 2007 L'égalité entre les femmes et les hommes*. Paris: Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité.

France. Service des droits des femmes et de l'égalité. 2008. *Chiffres clés 2008 L'égalité entre les femmes et les hommes*. Paris: Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

France. Service des droits des femmes et de l'égalité. 2009. *Chiffres clés 2009 L'égalité entre les femmes et les hommes*. Paris: Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

France. Service des droits des femmes et de l'égalité. 2010. *Chiffres clés 2010 L'égalité entre les femmes et les hommes*. Paris: Ministère des solidarités et de la cohésion sociale.

Gaussot, Ludovic. 2008. « Position sociale, point de vue et connaissance sociologique : rapports sociaux de sexe et connaissance de ces rapports ». *Sociologie et sociétés* 40 (no 2) : 181-198.

Germain, Isabelle. 2008. *Si elles avaient le pouvoir*. Paris: Larousse.

Giraud, Isabelle. 2011. « Le féminisme a-t-il transformé la politique? » dans Delphine Gardney *Le féminisme change-t-il nos vies?*. Paris: Textuel.

Haase Dubosc, Danielle et Maneesha Lal. 2006. « De la postcolonie et des femmes: apports théoriques du postcolonialisme anglophone aux études féministes ». *Nouvelles Questions Féministes* 25 (3): 32-54.

Hainard, François et Christine Verschuur. 2004. « Villes, genre et *empowerment* ». *Femmes et politiques urbaines*. Paris : UNESCO-Karthala, 21-42.

Haraway, Donna. 2007. « Savoirs situés. La question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle ». *Manifeste Cyborg et autres essais*. Paris : Exils Éditeur, 107-140.

Harribey, Jean-Marie, dir. 2004. *Le développement a-t-il un avenir: pour une économie solidaire et économe*. Paris : Mille et une nuits.

Hernández Castillo, Rosalva Aída. 2012. « Dialogues Sud-Sud. Une lecture latino-américaine des féminismes postcoloniaux ». *Revue du Tiers-Monde* 1 (209): 161-178.
http://www.welt-atlas.de/map_of_martinique_8-184 (page consultée le 18 janvier 2014).

Jalabert, Laurent. 2007. *La colonisation sans nom: La Martinique de 1960 à nos jours*. Paris: Indes Savantes.

Kian, Azadeh. 2010. « Introduction: genre et perspectives post/dé-coloniales », *Les cahiers du CÉDREF* 17: 7-17.

Labrecque, Marie France. 2011. « Perspectives féministes sur le développement durable : remettre en question les discours sur l'égalité des femmes ». *Recherches féministes* 24 (no 2): 21-37.

Lachapelle, Guy. 2007. « Mondialisation, développement durable, gouvernance et démocratie ». dans Tremblay, Solange, dir., *Développement durable et communications: au-delà des mots, pour un véritable engagement*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 77-88.

Laport, Danielle. 2007. « Organisations de travail et développement durable: l'initiative des partenaires sociaux (organisations syndicales et patronales) de la Martinique ». *Études caribéennes* 6 [En ligne] <http://etudescaribennes.revues.org/471> (page consultée le 19 octobre 2012).

Lazreg, Marnia. 2010. « Féminisme et différence: les dangers d'écrire en tant que femme sur les femmes en Algérie ». *Les cahiers du CÉDREF* 17 [En ligne] <http://cedref.revues.org/615> (page consultée le 21 novembre 2012).

Lazzeri, Yvette et El Mouhoub Mouhoud. 2010. « Prospective territoriale en terre de développement durable: une application à la région de la Guadeloupe ». *Études caribéennes* 16 [En ligne] <http://etudescaribennes.revues.org/4757> (page consultée le 19 octobre 2012).

Lazzeri, Yvette et Emmanuelle Moustier. 2008. *Le développement durable. Du concept à la mesure*. Paris: L'Harmattan.

Lefaucheur, Nadine et Elizabeth Brown. 2011. « Relations conjugales et configurations parentales à la Martinique ». *Politiques sociales et familiales* 106 (décembre): 1-15.

Maillé, Chantal. 2007. « Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois ». *Recherches féministes* 20 (2): 91-111.

Martin, Jean-Yves. 2006. « La France et le développement durable ». dans Aubertin, Catherine et Franck-Dominique Vivien, dir., *Le développement durable: enjeux politiques*. Paris: Documentation française, 75-91.

Martinez, Andrea, 2009. « Les contributions féministes d'Amérique latine et des Caraïbes à l'approche intersectionnelle : traits d'union et lignes de fracture ». *Les Cahiers de l'IREF* (19): 5-22.

Martinique. Conseil général de la Martinique. 2008. *Femmes de la Martinique: Quelle histoire?* Fort-de-France: Conseil général de la Martinique.

Martinique. Conseil général de la Martinique. 2008. *Plan d'actions 2008-2014*. Fort-de-France: Conseil général de la Martinique.

Martinique. Conseil général de la Martinique. 2008. *Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2008-2012*. Fort-de-France: Conseil général de la Martinique.

Martinique. Conseil général de la Martinique. 2009. *Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2009-2013*. Fort-de-France: Conseil général de la Martinique.

Martinique. Conseil général de la Martinique. 2009. *Schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2009-2013*. Fort-de-France: Conseil général de la Martinique.

Martinique. Conseil général de la Martinique. 2011. *Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées 2011-2015*. Fort-de-France: Conseil général de la Martinique.

Martinique. Conseil général de la Martinique. *Agenda 21 Martinique: Un projet partagé par tous les citoyens*. Fort-de-France: Conseil général de la Martinique.

Martinique. Conseil général de la Martinique. *Cartographie des actions de l'Agenda 21 Martinique*. Fort-de-France: Conseil général de la Martinique.

Martinique. Conseil général de la Martinique. *Le guide des bonnes pratiques: Agenda 21 Martinique*. Fort-de-France: Conseil général de la Martinique.

Martinique. Conseil général de la Martinique. *Le Récapitulatif des bonnes pratiques*. Fort-de-France: Conseil général de la Martinique.

Martinique. Conseil général de la Martinique. *Passions Plurielles: Des femmes de tous les jours avec vous...* Fort-de-France: Conseil général de la Martinique.

Martinique. Préfet de la région Martinique. 2012. *DEAL Martinique: Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement* [En ligne] <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/> (page consultée le 6 décembre 2012).

Mills, Sara. 2003. « Gender and Colonial Space ». dans Lewis, Reina et Sara Mills, dir., *Feminist Postcolonial Theory A Reader*. New York: Routledge, 692-719.

Mohanty, Chandra Talpade. 1988. « Under Western Eyes Feminist Scholars and Colonial Discourse ». *Feminist Review* (30): 61-88.

Molyneux, Maxine. 2009. « Reconceptualiser les perspectives de recherche citoyennes vers la justice de genre dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ». dans Maitrayee Mukhopadhyay et Navsharan Singh, dir., *Justice de genre, citoyenneté et développement*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 57-107.

Momsen, Janet. 2010. « Gender and Environment ». *Gender and Development*. New York: Routledge, 109-139.

Munro, Martin et A. James Arnold. 2006. « Langue, identité et postcolonialisme : le cas d'Edwidge Danticat ». *Critique* 711-712 (8) : 694-707.

Murray, David A. B. 2002. « The Cultural Citizen: Presence and Absence in an Official Prototype of Martinican Identity ». *Opacity: gender, sexuality, race, and the "problem" of identity in Martinique*. New York: Peter Lang, 45-60.

Narayan. Yasmeen. 2009. « On Post-Colonial Authority, Caribbeanness, Reiteration and Political Community ». *Cultural Studies* 23 (4): 605-623.

Ollivier, Michèle et Manon Tremblay 2000. *Questionnements féministes et méthodologie de recherche*, Paris : L'Harmattan,

Otto, Melanie. 2007. « The Carribean ». dans McLeod, John, dir., *The Routledge Companion to Postcolonial Studies*. London: Routledge, 95-107.

Politiques publiques. 2011. *Tous les Maires des DOM* [En ligne] <http://www.politiques-publiques.net/Tous-les-Maires-des-DOM.html> (page consultée le 6 mars 2013).

Programme INTERREG Caraïbes. 2007. «Programme de coopération INTERREG IV 'Caraïbes' 2007-2012». *Commission Européenne* [En ligne] <http://www.interreg-caraibes.org/> (page consultée le 28 octobre 2012).

Puri, Shalini. 2004. « Theorizing Hybridity: Caribbean Nationalisms ». *The Caribbean Postcolonial. Social Equality, Post-Nationalism, and Cultural Hybridity*. New York: Palgrave MacMillan, 43-79.

Quenault, Béatrice. 2004. « Le développement durable comme pierre d'achoppement des relations Nord/Sud au sein des négociations commerciales multilatérales à l'Organisation mondiale du commerce ». *Mondes en développement* 32 (no 127): 11-27

Ramazanoglu, Caroline et Janet Holland. 2002. « Choices and Decisions: Doing a feminist research project ». 00

Rapport Brundtland. 1987. [En ligne] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf (page consultée le 20 janvier 2013).

Réseau Sexualité Martinique. 2010. *Rapport d'activité 2010*. Fort-de France: Réseau Sexualité Martinique.

Réseau Sexualité Martinique. 2012. *Rapport d'activité 2012*. Fort-de France: Réseau Sexualité Martinique.

Robert, André D. et Annick Bouillaget. 2007. *L'analyse de contenu*. Paris: Presses Universitaires de France.

Sabourin, Paul. 2010. « L'analyse de contenu ». dans Gauthier, Benoît, dir., *Recherche sociale De la problématique à la collecte des données*. Québec : Presse de l'Université du Québec, 415-444.

Sassen, Sakia. 2010. « Mondialisation et géographie globale du travail ». *Le sexe de la mondialisation*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 27-42.

Sébastien, Léa et Christian Brodhag. 2004. « À la recherche de la dimension sociale du développement durable ». *Développement durable et territoires* (dossier 3): 1-18.

Séguin, Marie-Thérèse. 2010. « Chapitre 8 : Les préoccupations des femmes des pays du Sud. Réflexion synthèse ». dans Gaudet, Jeanne d'Arc et Louise Lafortune, dir. *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 103-112.

Thomas-Slayter, Barbara, Andrea Lee Esser et M. Dale Shields. 2008. « Chapter 23: Tools of Gender Analysis. A Guide to Field Methods for Bringing Gender into Sustainable Resource Management ». dans Momsen, Janet D, dir. *Gender and development: critical concepts in development studies*. New York: Routledge

Thurenne, François. 2010. « Violence conjugale: en mémoire de Sandra! ». *DOMactu.com*, 14 juin.

Union des femmes de la Martinique. 2007. *Campagne annuelle: Ne soyons pas complices!* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2008. *Campagne annuelle: Les enfants aussi sont victimes*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2008. *Dossier de presse: Les enfants aussi sont victimes*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2009. *Campagne annuelle: Les violences qui ne se voient pas tuent aussi!* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2009. *Campagne radio*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2009. *Je ne suis pas seule*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2009. *Libres de nos choix. Libres de nos vies. Libre de dire non!!!* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2009. *Un week-end de drames à la Martinique: 3 femmes assassinées en 3 jours!* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2010. *Campagne annuelle: Ensemble continuons d'avancer!* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2010. *Dossier de presse: Je m'en sors mieux avec vous! Ensemble continuons d'avancer!* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2010. *Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2010. *La violence dans le couple... ce n'est jamais de l'amour*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2010. *Libres de nos choix, de nos vies, libres de dire NON*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2010. *Slogan happening*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2010. *Violence conjugale: en mémoire de Sandra!* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2011. *À la Martinique, 90% des violences sexuelles sont tuées*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2011. *Campagne annuelle: Violences sexuelles sa kriminel*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2011. *Dépliants violences*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2011. *Présentation CACEM*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2011. *Trop c'est trop... stop*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2011. *Violences sexuelles sa kriminel – Fok nou poté mannev*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2012. [En ligne] <http://www.unionfemmesmartinique.com/> (page consultée le 6 décembre 2012).

Union des femmes de la Martinique. 2012. *Campagne 2012 pour l'élimination des violences envers les femmes*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2012. *Exposition Notre société au quotidien...* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2012. *Fanm, ansanm pou vansé! Les violences sexuelles, ça commence comme ça... Disons non!* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2012. *Les violences sexuelles, ça commence comme ça... disons non!* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2012. *Les violences sexuelles, ça commence comme ça... Disons NON!* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2013. *Disons encore plus fort et ensemble : non aux violences faites aux femmes, Non à ces violences les détruisent à vie, qui peuvent les tuer*. Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Union des femmes de la Martinique. 2013. *Les violences sexuelles tuent sans bruit: combattons-les!* Fort-de-France: Union des femmes de la Martinique.

Vairac, Murielle. 2010. « Les ressorts de l'essor de la société civile en Guadeloupe ». *Études caribéennes* 17 [En ligne] <http://etudescaribeennes.revues.org/4898> (page consultée le 18 octobre 2012).

Vassell, Linnette. 2003. « Women, Power and Decision-Making in CARICOM Countries : Moving Forward From a Post-Beijing Assesment ». dans Tang Nain, Gemma et Barbara Bailey. *Gender Equality in the Caribbean: Reality or Illusion*. Kingston: Ian Randle, 1-38.

Vaugirard, Raphaël. 2008. « Un défi pour la région latino américaine et la Caraïbe : produire des contre-modèles en réaction au développement excentré ». dans Davidas, Lionel et Christian Lerat, dir. *Quels modèles pour la Caraïbe?*. Paris: L'Harmattan.

Vergès, Françoise. 2005. « L'Outre-Mer, une survivance de l'utopie coloniale ». dans Blanchard, Pascal, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire, dir., *La fracture coloniale: la société française au prisme de l'héritage colonial*. Paris: Découverte, 67-74.

Wackerman, Gabriel. 2008a. « Dossier n°3: De la prise de conscience aux dimensions politiques du développement durable ». dans Wackerman, Gabriel, dir., *Le développement durable*. Paris: Ellipses, 74-90.

Wackerman, Gabriel. 2008b. « Dossier n°4: Peut-il y avoir un développement durable? ». dans Wackerman, Gabriel, dir., *Le développement durable*. Paris: Ellipses, 91-106.

Welt-atlas.de. 2014. *Map of Martinique* [En ligne] http://www.welt-atlas.de/map_of_martinique_8-184 (page consultée le 19 janvier 2014).

Wiltshire, Rosina. 1994. « Indigenization Issues in Women and Development Studies in the Caribbean: Towards a Holistic Approach ». dans Dagenais, Huguette et Denise Piché, dir. *Femmes, féminisme et développement*. Montréal: McGill-Queen's University Press, 96-110.

World Bank. 2011. « What is Empowerment? ». *PovertyNet* [En ligne] <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTEMPOWERMENT/O,,contentMDK:20272299~menuPK:546167~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:486411,00.html> (page consultée le 3 mai 2013).

World Commission on Environment and Development. 1987. *Our Common Future*. Oxford University Press: Oxford.

Zander, Ulrike. 2008. « Les Martiniquais entre le désir d'assimilation et le désir d'émancipation : À propos de la 'conscience nationale' martiniquaise ». dans Davidas, Lionel et Christian Lerat *Quels modèles pour la Caraïbe?*. Paris: L'Harmattan, 255-265.

Annexes

Annexe 1 – Documents analysés lors de l’analyse de contenu

Organisation		Documents analysés
Gouvernement français	Ministère des droits des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Chiffres clés (éditions 2007 à 2012) • Convention interministérielle pour l’égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018 • Dates clés: L’égalité entre les femmes et les hommes • Dossier de presse: Le 8 mars c’est toute l’année • Dossier de presse sur le thème des violences faites aux femmes (23 mai 2013) • Étude d’impact: Projet de loi pour l’égalité entre les femmes et les hommes • Étude “Plafond de verre: les déterminants de l’avancement de carrière des cadres féminins” • Exposé des motifs: Projet de loi pour l’égalité entre les femmes et les hommes • Manifestations locales autour du 25 novembre 2012 • Plafond de verre : les déterminants de l’avancement de carrière des cadres féminins • Programme provisoire du Colloque sur les violences faites aux femmes • Programme-Action contre la violence faite aux femmes • Projet de loi pour l’égalité entre les femmes et les hommes • Rapport sur l’égalité entre les filles et les garçons dans les modes d’accueil de la petite enfance • Revue de presse du site Internet • Une troisième génération des droits des femmes: vers une société de l’égalité réelle

Gouvernement français	Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité	<ul style="list-style-type: none"> • Budget DRDFÉ - Martinique 2012-2013 • Conduite à risques, bas les masques! • Création de dispositifs depuis 2002 DRDFÉ – Martinique • Documentaire: Le Voile du silence • Espace rencontre parents/enfants – Bilan d'activités 2012 • Femmes de Martinique en 2010: Plus d'emploi, mais des disparités persistantes • Femmes et contraception à la Martinique • Modèle de rapport de situation comparée • Parcours des femmes victimes de violences conjugales • Plan régional stratégique d'égalité entre les femmes et les hommes – Martinique • Présentation de formation - L'égalité entre les femmes et les hommes: les enjeux • <i>Présentation de formation: L'égalité professionnelle entre femmes-hommes 1972-2012</i> • Réseau Sexualité Martinique – Rapport d'activité 2010 • Réseau Sexualité Martinique – Rapport d'activité 2012
Gouvernement martiniquais	Conseil général de la Martinique	<ul style="list-style-type: none"> • Agenda 21 Martinique: Un projet partagé par tous les citoyens • Cartographie des actions de l'Agenda 21 Martinique • Femmes de la Martinique: Quelle histoire? • Le guide des bonnes pratiques: Agenda 21 Martinique • Passions Plurielles: Des femmes de tous les jours avec vous... • Plan d'actions 2008-2014 • Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées • Récapitulatif des bonnes pratiques • Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2008-2012 • Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2009-2013 • Schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2009-2013
	Conseil régional de la Martinique	<ul style="list-style-type: none"> • Congrès des élus départementaux et régionaux

Organisation non gouvernementale martiniquaise	Union des femmes de la Martinique	<p>Campagnes annuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2007: Ne soyons pas complices! • 2008: Les enfants aussi sont victimes • 2009: Les violences qui ne se voient pas tuent aussi! • 2010: Ensemble continuons d'avancer! • 2011: Violences sexuelles sa kriminel • 2012: Les violences sexuelles, ça commence comme ça... disons non! <p>Tracts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2008: Dossier de presse: Les enfants aussi sont victimes • 31 janvier 2009: Un week-end de drames à la Martinique: 3 femmes assassinées en 3 jours! • 2009: Je ne suis pas seule • 2009: Libres de nos choix. Libres de nos vies. Libre de dire non!!! • 13 juin 2010: Libres de nos choix, de nos vies, libres de dire NON • 13 juin 2010: Violence conjugale: en mémoire de Sandra! • Novembre 2010: Slogan happening • 25 novembre 2010: Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes • 2010: La violence dans le couple... ce n'est jamais de l'amour • 2010: Dossier de presse: Je m'en sors mieux avec vous! Ensemble continuons d'avancer! • 16 novembre 2011: Violences sexuelles sa kriminel – Fok nou poté mannev • 2011: Dépliants violences • 2011: À la Martinique, 90% des violences sexuelles sont tues • 2011: Présentation CACEM • 2011: Trop c'est trop... stop • 21 novembre 2012: Campagne 2012 pour l'élimination des violences envers les femmes • 27 novembre 2012: Les violences sexuelles, ça commence comme ça... Disons NON! • 2012: Exposition Notre société au quotidien... • 2012: Fanm, ansanm pou vansé! Les violences sexuelles, ça commence comme ça... Disons non! • 2013: Disons encore plus fort et ensemble : non aux violences faites aux femmes, Non à ces violences les détruisent à vie, qui peuvent les tuer. • 2013: Les violences sexuelles tuent sans bruit: combattons-les! <p>Radio :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagne annuelle 2009
---	-----------------------------------	---

Annexe 2 – Projets ou actions du développement durable social selon les thèmes au niveau national

Thèmes du développement durable social	Échelon national	
	MDF	DRDFÉM
Violences	<ol style="list-style-type: none"> 1) Nouveau dispositif de plaintes et de suivis 2) Dispositif Femmes en Très Grand Danger 3) Maintien de la victime dans le logement du couple 4) Médiation possible seulement si la victime en fait la demande 5) La loi sur le harcèlement sexuel adopté à l'unanimité 6) Colloque du 21 novembre 2012 Les violences faites aux femmes: Quels droits, quelles actions? 7) Colloque des 2 & 3 septembre 2013 Soins aux victimes, prise en charge des auteurs 8) Marches exploratoires de femmes 9) Campagne nationale d'information sur les violences faites aux femmes 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Référente Violences conjugales (ALEFPA – Rosanie-Soleil – ARS) 2) Intervenante sociale à la Gendarmerie (PC de Gendarmerie – Redoute – ARS) 3) Dispositif d'urgence et d'accompagnement (ARS) 4) Lieu neutre (ARS) 5) Cellule d'accompagnement psycho-social des auteurs de violences (ARS) 6) Lieu d'accueil de jour (UFM) 7) Livret: « Guide de prévention des agressions sexuelles » pour les enseignants 8) Coordination et mutualisation des acteurs par la référente violences conjugales et l'intervenante sociale en gendarmerie 9) Coordination et mutualisation des actions de prévention par le Dispositif Égalité hébergé à l'association KONBIT 10) Espace-rencontre parents/enfants Rosanie-Soleil (ARS – anciennement un service de l'UFM) 11) Document Parcours des femmes victimes de violences conjugales
Éducation	<ol style="list-style-type: none"> 1) ABCD de l'égalité 2) Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Formation au théâtre Forum pour intervention tout public 2) Film : « 10 scénarii pour favoriser l'égalité filles/garçons pour les élèves des écoles primaires » 3) Film: « Mon corps m'appartient, respecte moi » pour les élèves du secondaire
Formation professionnelle	<ol style="list-style-type: none"> 1) Création d'un service public de l'orientation professionnelle 	
Emploi		<ol style="list-style-type: none"> 1) Présentation de formation – L'égalité professionnelle entre femmes-hommes 1972-2012 2) Présentation de formation – Femmes de Martinique en

		2010: Plus d'emplois mais des disparités persistantes
Santé	<ul style="list-style-type: none"> 1) Remboursement total des interruptions volontaires de grossesses 2) Remboursement à 100% de la contraception des mineures 	1) Réseau sexualité
Logement	1) Augmenter le nombre de places en hébergement d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> 1) Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS – ARS) 2) Centre d'hébergement d'urgence (CHU – ARS)
Transport		
Parité en politique et dans les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> 1) Renforcement de la loi sur la parité et élargissement aux entreprises 2) Rappel des lois et applications de celles-ci pour les entreprises de plus de 300 salarié-e-s 3) Lancement du site internet www.ega-pro.fr 4) Accompagnement des PME 5) Projet de loi interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur 	1) Modèle de rapport de situation pour les entreprises
Égalité entre les femmes et les hommes (non compté dans les autres catégories)	<ul style="list-style-type: none"> 1) Mise en place de hauts fonctionnaires à l'égalité dans tous les ministères 2) Désignation de référents dans les cabinets ministériels 3) Création d'une « feuille de route dans le domaine de l'égalité » pour chaque ministère 4) La clause de l'administration la plus avancée 5) Conférences de l'égalité 6) Mise en place d'études d'impact sexuées pour les textes législatifs et réglementaires 7) Mise en place d'un comité interministériel et définition d'un plan d'action interministériel « pour une troisième génération des droits des femmes : vers une société de l'égalité réelle » arrêté par le Premier ministre le 30 novembre 8) Création du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes et de la mission interministérielle pour la protection des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> 1) Présentation de formation – L'égalité entre les femmes et les hommes: les enjeux 2) Création du Plan régional stratégique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (PRSEFH)

	<p>contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains</p> <p>9) Expérimentations dans neuf régions dites « territoires d'excellence en matière d'égalité professionnelle »</p> <p>10) Projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes</p> <p>11) Protections supplémentaires pour les congés de maternité</p> <p>12) Modifications au congé parental</p> <p>13) Renforcer l'offre d'accueil de la petite enfance</p> <p>14) Augmenter le niveau des prestations familiales au profit des familles monoparentales et des familles pauvres</p>	
--	---	--

Annexe 3 – Projets ou actions du développement durable social selon les thèmes au niveau régional

Thèmes du développement durable social	Échelon régional	
	CGM	CRM
Violences	1) Mise sur pied du Centre Départemental de Ressourcement et d'Accompagnement dans la vie (CENDRA)	1) Campagne de lutte contre les violences
Éducation	1) Publication du document <i>Femmes de la Martinique: Quelle histoire?</i> en tant que matériel éducatif pour les enseignant-e-s et les étudiant-e-s	
Formation professionnelle	1) Congrès des élus départementaux et régionaux de la Martinique (20-21 juin 2013): Rapport 3.5 – Objet : Demande d'habilitation relative à l'adaptation de la législation dans les domaines de la formation, de l'apprentissage et de l'emploi	1) Congrès des élus départementaux et régionaux de la Martinique (20-21 juin 2013): Rapport 3.5 – Objet : Demande d'habilitation relative à l'adaptation de la législation dans les domaines de la formation, de l'apprentissage et de l'emploi
Emploi	1) Publication du document <i>Passions plurielles – Des femmes tous les jours avec vous</i> en tant que matériel éducatif	
Santé		
Logement	1) Congrès des élus départementaux et régionaux de la Martinique (20-21 juin 2013): Rapport 3.1 – Objet : Demande d'habilitation relative à l'adaptation de la législation et de la réglementation en matière de logement et habitat	1) Congrès des élus départementaux et régionaux de la Martinique (20-21 juin 2013): Rapport 3.1 – Objet: Demande d'habilitation relative à l'adaptation de la législation et de la réglementation en matière de logement et habitat
Transport	1) Congrès des élus départementaux et régionaux de la Martinique (20-21 juin 2013): Rapport 2 – Objet: Création d'une autorité organisatrice unique des transports de Martinique	1) Congrès des élus départementaux et régionaux de la Martinique (20-21 juin 2013): Rapport 2 – Objet: Création d'une autorité organisatrice unique des transports de Martinique
Parité		
Égalité entre les femmes et les hommes		

Annexe 4 – Projets ou actions du développement durable social selon les thèmes au niveau non gouvernemental

Thèmes du développement durable social	Organisation non gouvernementale
	Union des femmes de la Martinique
Violences	1) L' Espace d'écoute, d'accompagnement et d'information 2) 1 ^{er} CHRS de Martinique pour les femmes victimes de violence 3) Campagnes de luttes contre les violences 4) Mobilisations contre les violences dans le couple
Éducation	1) Formation CACEM
Formation professionnelle	
Emploi	
Santé	
Logement	
Transport	
Parité	
Égalité entre les femmes et les hommes	